

CHANTIERS 44

Bulletin d'informations et de confrontations pédagogiques
réalisé par
l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne - pédagogie FREINET



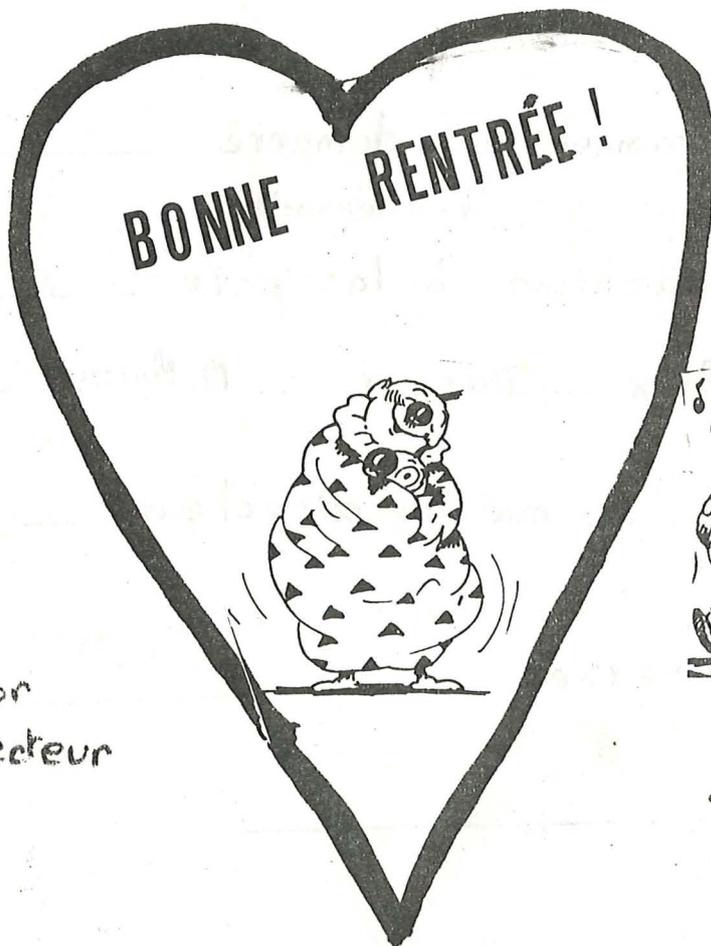
rentrée avec
trop. plein
de
souvenirs
de
vacances



rentrée
enthousiâ-â-âste



rentrée
d'un
présidentiable



BONNE RENTRÉE !



visage de
rentrée pour
maître - directeur



rentrée
résolument
positive

N° 62

... Sommaire ...

Edito	_____	p. 2
I.D.E.M 44 ... Qui sommes nous ?	_____	p. 3
Abonnements Chantiers 44	_____	p. 4
Vie nationale ... Congrès	_____	p. 5- 6
Vie régionale	_____	p. 7
Infos utiles ... la pédagogie Freinet	_____	p. 8 à 12
Le groupe départemental		
Infos départementales		
- liste des groupes de travail	_____	p. 13
- Groupe Vie Coopé (J. P. Boyer)	_____	p. 14. 19
Témoignages		
- Comment je re démarre	_____	p. 20. 27
F. Thébaudin		
- Education à la paix	_____	p. 28. 32
- Paix ... Danger .. M. Moinier	_____	p. 33.
Humeurs ... les maîtres directeurs	_____	p. 34. 35
Infos diverses ...	_____	p. 36 à 48

et dites haut !

Les grues nouvelles
sont arrivées,
Chantiers 44 est tiré...
d'affaires?...

du moins
pour ce premier numéro.

ABONNEZ-VOUS,
REABONNEZ-VOUS,

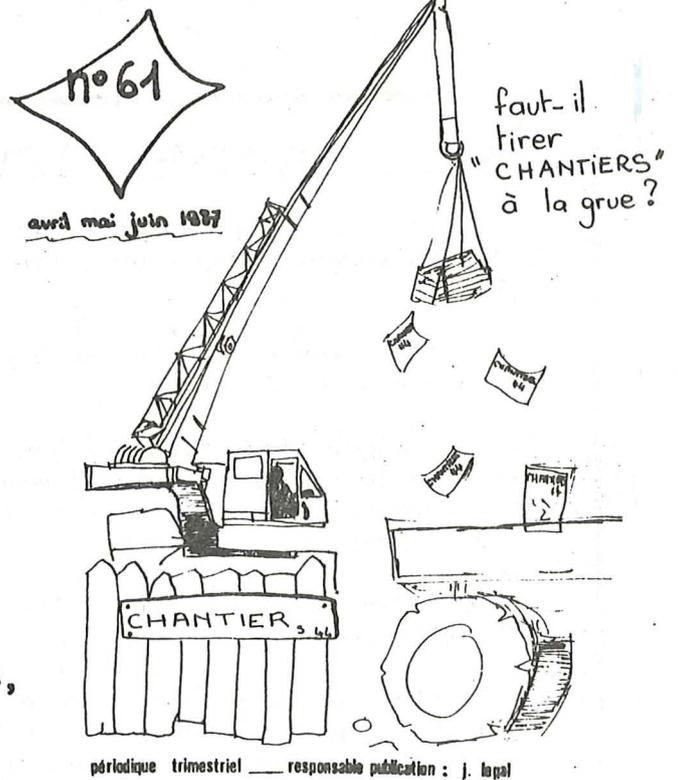
FAITES DES ABONNES,

* et pour chaque parrainage,
vous pourrez insérer gratuitement votre article. *

* humour *

CHANTIERS 44

Bulletin d'informations et de confrontations pédagogiques
réalisé par
l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne - pédagogie FREINET



périodique trimestriel — responsable publication : J. Legal

L'équipe de CHANTIERS 44

Envoyez vos articles à :

Jean-Paul Boyer
"La Rousselière"
3 Allée de la planche
44120 - VERTOU -

date limite
de réception
des articles
pour le prochain n°
14 Novembre

Institut Départemental Ecole Moderne - 44 - - Pédagogie Freinet -

Qui sommes nous ?

Le groupe départemental de Loire-Atlantique fait partie d'un Mouvement pédagogique, l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (ICEM)

Il regroupe tous les enseignants, de la maternelle au secondaire, désireux :

- d'échanger, de confronter leurs pratiques pédagogiques afin de se renforcer mutuellement pour une plus grande efficacité de leurs actions quotidiennes et selon les principes développés par C. Freinet
- de créer et participer à l'élaboration et à l'expérimentation d'outils pédagogiques nouveaux
- d'agir ainsi, par la recherche et l'innovation pédagogiques pour une rénovation continue de l'école, une école qui prenne en compte les besoins d'expression, de communication des enfants, une école soucieuse de faciliter aux enfants leur propre construction des savoirs et apprentissages pour un développement harmonieux de leur personnalité, de leurs relations humaines par la coopération et l'entraide, et pour un apprentissage vrai, de la responsabilité et de l'autonomie.

Des rencontres ont lieu régulièrement, sous la forme de :

- + groupes de travail se réunissant par thèmes ou par niveaux
- + de rencontres départementales ouvertes à tous (2 par trimestre) dans la classe d'un camarade qui présente comment il pratique.

abonnez-vous
à Chantiers 44

Pour en savoir plus... il est possible de s'adresser directement à la Déléguée Départementale,

Andrée Bernard

6 rue de la contrée> Tél: 40.43.34.08

44100 Nantes

CHANTIERS 44

Chantiers 44 est le bulletin d'informations, de communications et d'échanges de l'Institut départemental de l'Ecole Moderne Pédagogie Freinet

UN OUTIL D'INFORMATIONS, pour tous ceux qui veulent mieux connaître la Pédagogie Freinet et les activités du mouvement Ecole Moderne

UN OUTIL DE COMMUNICATIONS, pour rencontrer d'autres qui recherchent, pour entrer en contact et ne pas rester seul.

UN OUTIL D'ECHANGES, pour témoigner, à la fois de ses réussites, de ses échecs, pour s'entr'aider, montrer aux autres, mais aussi demander de l'aide, pour confronter sa pratique avec celle des autres et l'approfondir par des essais de théorisation.

Chantiers 44 est un outil indispensable pour tous ceux qui cherchent à améliorer leur pratique quotidienne de la classe, et la vie à l'école.

Bulletin d'abonnement... "chantiers 44"

à retourner à

Anne Marie Quimerch
13 rue de Bretagne
44115 Basse Goulaine

Je soussigné(e):

Domicile: Tél:.....

Etablissement public de:.....

Classe: Tél:

Désire: 1)Recevoir "CHANTIERS 44" (4 n° par an)-----100 F

2)Adhérer au groupe départemental-----150 F

(L'adhésion apporte un soutien financier indispensable au fonctionnement du groupe départemental; une part est également reversée à l'I.C.E.M.national)

3)Apporter un soutien supplémentaire pour la vie nationale-----50 F

TOTAL:F

Ci-joint un chèque de.....F, à l'ordre de IDEM 44.

CCP 448 OOE NANTES

Date:

signature:

ÉDUCATION

CONGRÈS INTERNATIONAL DE PÉDAGOGIE FREINET

L'école moderne a réaffirmé son actualité

Le congrès international de l'école Freinet, qui se termine aujourd'hui, en fin de matinée, à Clermont-Ferrand, aura été l'occasion pour les quelque trois cents participants de réaffirmer la modernité d'une pédagogie novatrice qui fertilise depuis soixante ans le terreau de l'éducation.

Creuset d'échanges, très riche en informations variées (trente-deux expositions en plus des communications et ateliers-débats), cette rencontre s'est efforcée d'approfondir l'ensemble des théories et pratiques de l'école Freinet et de les rassembler en un tout homogène pour faciliter une meilleure approche globale.

Parmi les grands débats ayant marqué ces travaux, les participants ont retenu l'intervention de Janou et Edmond Lémery, qui se sont appliqués à une synthèse des grands fondements de la pédagogie Freinet et montré la reconnaissance par les grands chercheurs contemporains des idées et réalisations de Célestin Freinet.

« Soixante ans après ses débuts, la pédagogie de mouvement impulsée par Freinet a survécu aux modes et

aux réformes, sans doute parce que c'est une alternative pragmatique crédible qui dépasse la proclamation idéologique et fonctionne réellement avec les jeunes », a déclaré Janou Lémery, expliquant que ce congrès permettait de réaffirmer l'actualité d'un projet pédagogique dont les outils évoluent et se multiplient pour s'adapter constamment.

Minitel et caméra

Une affirmation qui était particulièrement bien illustrée par le festival vidéo au cours duquel une quinzaine de films réalisés par des enfants, caméras au poing, ont été projetés et commentés. Il s'agissait de montrer à travers cette expérience l'intérêt pour l'enfant de s'approprier un outil moderne pour mieux s'exprimer.

Les congressistes ont réservé la plus grande attention à la correspondance télématée entre élèves. Plus de 80 classes réparties dans tout l'Hexagone utilisent le Minitel pour échanger des informations par le jeu des questions-réponses. Au moment de la catastrophe de Tchernobyl par exemple, des élèves de Bordeaux ont pu questionner, par la télématique,

leurs homologues d'établissements du sud-est de la France plus directement menacés par les retombées du nuage nucléaire.

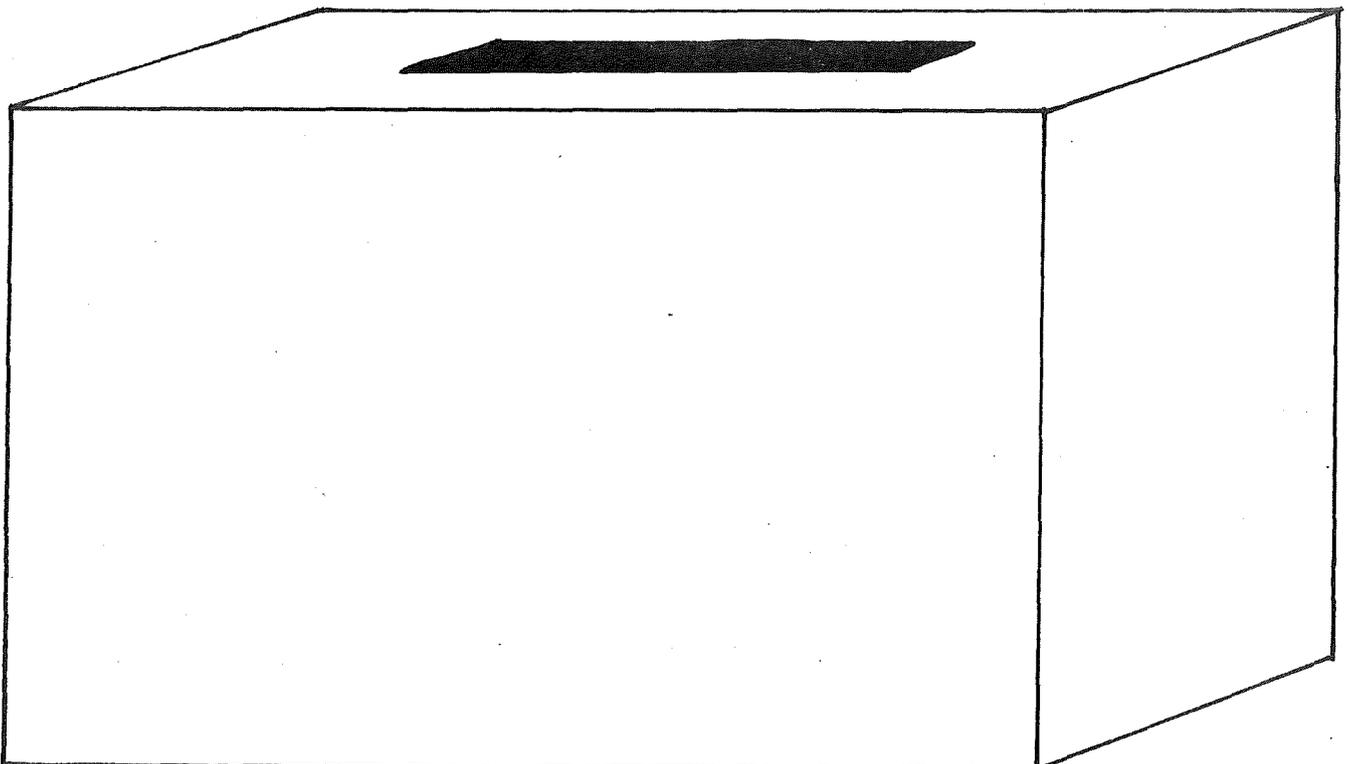
Multi-supports

Si les praticiens Freinet se veulent branchés sur les innovations technologiques les plus immédiates – au point de concevoir leurs propres logiciels d'apprentissage – ils entendent aussi utiliser tous les autres supports, sans négliger les plus anciens, comme l'écrit. Si les micro-ordinateurs étaient bien entourés, les productions documentaires et le large éventail des autres moyens d'expression – comme le dessin et les travaux manuels – n'ont pas moins retenu l'attention.

Moment fort de mise en commun des pratiques éducatrices, ce congrès s'est, en résumé, efforcé de situer la pédagogie Freinet par rapport à l'enfant de cette fin de XX^e siècle, par rapport à la rénovation du système éducatif et des nouvelles technologies.

Un rendez-vous avec l'actualité dont les organisateurs soulignaient, hier soir, la parfaite réussite.

Déposez vos remarques et suggestions dans la boîte à idées ci-dessous



CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ÉCOLE FREINET

Une pédagogie de la réussite très branchée sur les nouveaux médias

CLERMONT-FERRAND. — Plus de trois cents pédagogues sont réunis, depuis hier, à la faculté des lettres et de sciences humaines de Clermont-Ferrand, pour participer au 39^e Congrès international de l'école moderne (pédagogie Freinet).

La présence de chercheurs venus de Suisse, Pologne, Allemagne, Espagne, Tunisie et Finlande souligne et l'importance et le caractère international d'un mouvement pédagogique qui a célébré, cette année, le vingtième anniversaire de la mort de son fondateur.

L'installation de trente-deux expositions thématiques, qui font la part belle à la vidéo et à la télématique, l'organisation d'une quinzaine d'ateliers-débats quotidiens témoignent de la diversité, de la richesse et de la modernité des pratiques dont ce congrès se veut en quelque sorte la vitrine.

« Nous sommes un mouvement en constante évolution, tant sur le plan pédagogique que sur le plan de l'insertion dans le champ social », déclarait, hier matin, André Mathieu, président de l'Institut coopératif de l'école moderne, apportant ainsi le premier éclairage au thème de ces assises : l'actualité de la pédagogie Freinet.

UN PARI SUR L'ENFANT

Méconnue des enseignants eux-mêmes dans ses applications les plus actuelles, et des parents qui la réduisent à une image de permissivité, la pédagogie Freinet, c'est peut-être d'abord un pari sur l'enfant. Sur sa capacité à développer toutes ses possibilités à condition de partir de ses motivations, de ses intérêts en fonction de son environnement affectif, social, culturel.

Les techniques découlant de ce postulat se situent aux antipodes de l'enseignement magistral où les élèves sont placés dans la situation « d'entonnoirs » devant ingurgiter un volume donné de connaissances.

À la récitation par cœur, elle préfère le travail de recherche personnel en accord avec les besoins exprimés. Bref, Freinet, c'est une pédagogie de la participation et de la responsabilité qui, dans l'esprit, peut faire penser à la dynamique des « cercles de qualité » et « groupes de progrès » que les milieux économiques essaient de promouvoir pour mieux s'adapter aux défis du monde moderne. Au souci bien actuel de former des adultes responsables, débrouillards, capables de s'adapter, des citoyens actifs et créatifs, cette pédagogie prétend être une excellente réponse.

Certes, comme l'observe André Ma-



Plus de 300 congressistes de plusieurs pays. Au premier rang des personnalités (à droite), M. Arsène Boulay, président du Conseil général du Puy-de-Dôme.

thieu avec Edmond Lemery et Anne-Marie Maubert (responsables départementaux) dans un contexte de crise sociale, l'inquiétude légitime des parents, quant à l'avenir de leurs enfants, a tendance à se traduire par une demande de méthodes plus directives. Les praticiens des techniques Freinet pensent, quant à eux, que les méthodes d'apprentissages plus « serrées » ne sont pas plus efficaces, bien au contraire, pour décrocher les diplômes et réussir sa scolarité. Mais cette pédagogie ne limite pas ses ambitions à la seule réussite scolaire et professionnelle.

Prenant l'exemple du passage en seconde, étape délicate pour bien des élèves auxquels on va demander plus d'initiative dans la gestion de son travail, André Mathieu assure : « Entre un bon élève issu d'une classe à l'enseignement archaïque et un enfant aux faibles moyens mais familiarisé à la pédagogie Freinet, c'est le second qui sera le mieux armé ».

Savoir chercher, organiser sa pensée et son travail, tels sont, selon lui, les atouts qui, à capacité égale, assurent à « l'élève Freinet » un surcroît de chance de réussir dans un monde dont les mutations rapides appellent précieusement l'exercice des qualités d'autonomie : « Les très bons élèves n'ont pas besoin de profs ». On doit à Freinet bien des innovations qui sont passées aujourd'hui dans les pratiques courantes : classes de transition, correspondances, enquêtes. Il fut le premier à utiliser le cinéma à l'école, ou la

« bande enseignante », sorte de visionneuse dont le pendant contemporain pourrait être le logiciel d'ordinateur. Ce passé autorise aujourd'hui Edmond Lemery à assurer que l'assimilation des dernières technologies de la communication est naturel pour une pédagogie dont l'essence même est d'avoir une démarche innovante.

TÉLÉMATIQUE

Correspondance télématisée, production vidéo, utilisation de la caméra et du vidéodisque, autant d'expériences pilotes dans les classes mises en service d'une pédagogie de la vie et de la réussite et que l'on peut découvrir dans le cadre de ce congrès. Les plus belles ambitions pédagogiques ont besoin de moyen. Aussi, les questions de diminution de crédits, de sureffectifs des classes ne sont pas escamotées. « Comment faire de la personnalisation avec quarante élèves. Est-ce qu'on peut faire naître la vie d'un cartable et d'un bâton de craie ? », demande André Mathieu, assurant que « demain on ne pourra pas faire l'économie de l'école ».

En tant que mouvement, l'école Freinet a subi les contrecoups de l'austérité budgétaire. Il a connu des difficultés financières (disparition de sa coopérative) et une crise militante.

Ce congrès s'ouvre dans un contexte relativement plus optimiste. Regain de coopération, réveil des pratiques innovantes. Ce congrès, qui travaille (pendant les vacances) veut être celui du redressement.

Vie régionale ...

I.C.E.M. Region Ouest

RENCONTRE REGIONALE : 10 ET 11 OCTOBRE

TI KENDAC'H- St VINCENT SUR OUST -

THEMES DE TRAVAIL : VIE. COOPERATIVE ET MATERNELLE

Au congrès de Clermont une réflexion a démarré dans le groupe maternelle sur la vie coopérative (Quand et comment commencer, quels outils??, Transition avec le CP, etc). Un approfondissement, des confrontations sont nécessaires pour progresser et intéressaient plusieurs personnes de la région avec une ouverture sur la pratique de la vie coopérative en primaire. N'oubliez pas d'apporter les outils ou documents qui peuvent permettre une approche plus concrète.

Par ailleurs un bulletin "Maternelle" national va paraître. Jacqueline et Marie-claire(56) s'étant chargées de préparer les maquettes il sera possible de travailler sur les documents déjà arrivés.

Un atelier "MATH" pourrait également fonctionner s'il y a une demande, autour de PAUL LE BOHEC .

SI VOUS AVEZ D'AUTRES ATTENTES, D'AUTRES PROPOSITIONS D'ATELIER
SIGNALEZ LE RAPIDEMENT.

HEBERGEMENT: TI KENDAC'H est le centre de rencontre des associations culturelles bretonnes. C'est fléché à partir de ST VINCENT SUR OUST, à droite dans le centre du bourg quand on vient de REDON.

DATE : Du samedi 10 à 17H Au dimanche 11 Octobre 17h

PRIX : 150 F

INSCRIPTIONS: Avant le 1er Octobre à Pascale Bourgeois

16 residence J.B. de la salle 35000 RENNES

TEL (avec répondeur si absente): 99 54 14 02

+ vite si possible. ↗
j'annulerai le 29 Septembre
s'il n'y a pas 10 inscrits (sinon 500F d'arrhes perdus)

NOM et prenom:.....

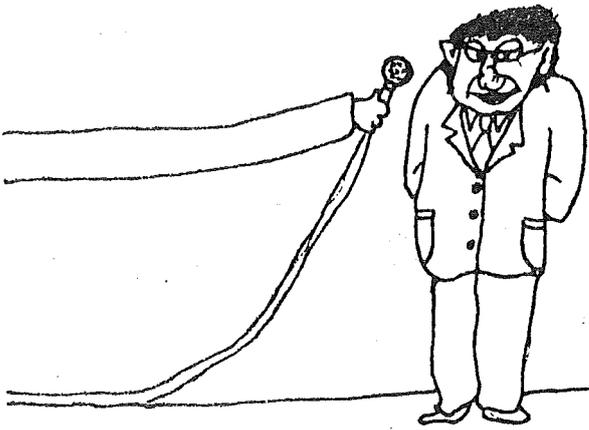
Adresse:.....

TEL:.....

Classe :.....

S'inscrit au W.E. des 10/11 octobre et joint un chèque de 150 F à P. Bourgeois
est intéressé par:.....

à renvoyer d'urgence à renvoyer d'urgence à renvoyer vite ...ou téléphonez-moi.



la pédagogie FREINET ?

Pour en savoir plus, lire:

- **L'EDUCATION DU TRAVAIL**
Une suite de réflexions sur l'éducation concourant au même but: réaliser l'école par la vie, pour la vie, par le travail
DELACHAUX et NESTLE
- **LES DITS DE MATHIEU**
C. Freinet nous engage à une reconsidération, progressive des fondements mêmes de notre éducation
DELACHAUX et NESTLE
- **ESSAI DE PSYCHOLOGIE SENSIBLE APPLIQUEE A L'EDUCATION**
C. Freinet nous montre que sa pédagogie sous-tend une psychologie basée sur le tâtonnement expérimental
DELACHAUX et NESTLE
- **POUR L'ECOLE DU PEUPLE**
Un guide pratique pour l'organisation matérielle technique et pédagogique de l'école populaire
MASPERO
- **NAISSANCE D'UNE PEDAGOGIE POPULAIRE**
Plus de 40 ans de militantisme pédagogique pour la rénovation de l'école du peuple
MASPERO

C'est une pédagogie qui s'inscrit dans le courant de pensée de CELESTIN FREINET. Pour comprendre l'ampleur du mouvement que FREINET a créé, il faut le resituer dans le vaste mouvement d'éducation nouvelle qui prit naissance au sortir de la guerre 14-18.

- qui est CELESTIN FREINET ?

Militant syndical et politique, C. FREINET fut avant tout un homme de terrain. Dans son petit village de BAR sur LOUP, il aide les paysans à s'organiser, à se regrouper, en créant des associations, des coopératives agricoles. Son action fut orientée par des options qui sont encore à la base du Mouvement FREINET (cf. CHARTE DE L'ECOLE MODERNE DE 1968 et P.E.P. Projet d'Education Populaire de 1974)

L'action de FREINET fut orientée par des options dont il ne s'éloignera jamais:

- la mise au point d'une pédagogie populaire fondée sur le respect des enfants, l'expression libre, la motivation de l'effort, l'éducation du travail et la réussite dans le travail.
- la primauté des outils et des techniques pédagogiques comme base du changement de l'éducation
- la vie coopérative au sein du travail dans la classe et aussi dans le mouvement.

2- QU'EST-CE LE MOUVEMENT FREINET, LE MOUVEMENT DE L'ECOLE MODERNE

Ce sont tous les enseignants qui, à la suite de FREINET, se sont engagés dans un processus plus ou moins avancé de mise en place de la pédagogie FREINET.

Ses grandes orientations:

l'expression libre
basées sur le tâtonnement expérimental
la vie coopérative

Les techniques et outils:

La pédagogie FREINET, c'est la prise en compte, à des fins éducatives, des besoins et des droits de chaque enfant:

a- exprimer ses sentiments, ses idées, ses joies, ses malheurs... textes, poèmes, dessins, compte-rendus de débats, etc...

b- COMMUNIQUER avec autrui, par des échanges réels, vrais... entretien, journal mural, correspondance scolaire, imprimerie, journal, affiche, radio...

c- milieu riche, stimulant.

3- LES STRUCTURES DU MOUVEMENT

I LE GROUPE DEPARTEMENTAL

ses fonctions :

-ne pas laisser isolé un collègue, face aux parents, à l'administration... avec ses problèmes, ses questions sans réponses...

-inciter à réfléchir

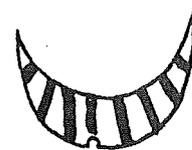
-animer, confronter, échanger

-se renforcer mutuellement, par la confrontation, les échanges et la recherche pour une plus grande efficacité de sa pratique pédagogique, selon les principes développés par FREINET.

-contribuer à faire connaître, à diffuser, à enrichir les idées de la pédagogie FREINET.

-permettre l'élaboration collective des outils pédagogiques nécessaires à nos pratiques et développer leur expérimentation, aider à leur diffusion.

ses structures :



- a) le principal outil de travail est le GROUPE DE TRAVAIL : il réunit des camarades sur un projet commun de recherche , d'échange , de création...pour une durée variable selon le projet fixé .

ORGANISATION : les règles de fonctionnement

- 1° chaque groupe qui se constitue définit et annonce ses thèmes de travail. Il est autonome dans son fonctionnement et son recrutement, l'accueil de participants , d'intervenants extérieurs.
- 2° les animateurs des groupes de travail sont obligatoirement membres adhérents du groupe départemental .
- 3° chaque groupe fait état de ses besoins matériels et financiers , établit un projet de budget en fonction de ses objectifs et le présente au Comité d'Animation en début d'année ou au moment de sa création.
- 4° les groupes de travail sont représentés au C.A.
- 5° la revue CHANTIERS 44 est un outil d'échanges au service de s groupes de travail. Chaque groupe se force à y rendre compte de ses travaux .

- b) Le comité de coordination (C.C.)

Il est constitué de 4 ou 5 camarades volontaires et motivés pour la gestion matérielle, administrative, et pédagogique du groupe départemental. C'est un travail d'accompagnement, d'aide et de répartition des tâches de la déléguée départementale.

Le C.C. se réunit une fois par mois pour prendre les décisions urgentes, faire le point, essayer d'établir un suivi dans les activités du groupe départemental. Il propose la réunion d'un C.A. (comité d'animation) une fois par trimestre. Ce C.A. comprend les membres de la coordination et les représentants des groupes de travail.

Le C.A. prend des décisions concernant l'animation pédagogique, la gestion du groupe départemental, la vie du mouvement, etc....

DELEGUEE DEPARTEMENTALE:

ANDREE BERNARD

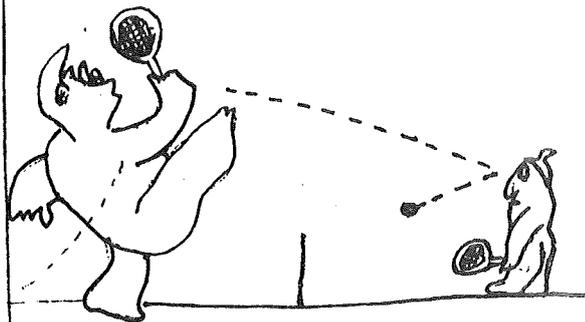
6 rue de la Contrie

44 100 NANTES

Tél: 40 43 34 08

c- LES RENCONTRES DEPARTEMENTALES (R.D)
 Actuellement, en LOIRE-ATLANTIQUE, elles ont lieu 2 fois par trimestre. Les membres du groupe y sont tous invités.
 Lieu de rencontre, d'accueil, elles tentent de répondre aux demandes de ceux qui veulent connaître la PÉDAGOGIE FREINET et de permettre un travail d'échanges.

Ces rencontres sont ouvertes à tous les enseignants.
 Un article est inséré dans la presse locale, à cette occasion.



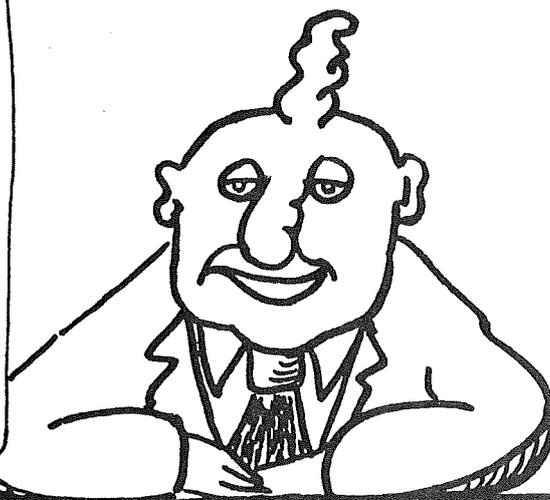
° CHANTIER °
OUVERT
AU PUBLIC



d- Les assemblées générales (A.G)
 Une assemblée générale (ordinaire) se réunit une fois par an.
 - elle fait le bilan de l'année
 - on y prend des décisions concernant:
 . l'animation du groupe: son fonctionnement, ses structures, ses objectifs
 . la vie pédagogique du mouvement au plan départemental: groupes de travail, R.D; outils; CHANTIERS, pour l'année suivante.

e- CHANTIERS 44.
 C'est le bulletin départemental, organe de communication, information et confrontation entre nous.

f- En général un camarade est chargé plus particulièrement du travail administratif; le (ou la) délégué(e) départemental(e).
 . relation avec le Mouvement national (I.C.E.M)
 . relations avec les mouvements pédagogiques, les syndicats, les différentes associations qui gravitent autour de l'école.
 . relations avec l'Education Nationale: inspection, rectorat, Mission Académique de Formation (M.A.F..)
 . relations avec les centres de formation (E.N...)
 Tout ce travail est réparti dans la coordination.



II- LA REGION

Les groupes départementaux peuvent se rencontrer sur le plan régional. Un délégué régional assure la liaison entre les départements et les instances nationales de l'I.C.E.M.

III(LES COMMISSIONS NATIONALES OU CHANTIERS DE L'I.C.E.M

travaillent sur des thèmes plus précis (approfondissement d'une question, réalisation d'outils, de dossiers, de livres, etc...)

LES RENCONTRES AU NIVEAU NATIONAL

- LE CONGRES: se réunit tous les deux ans (avant la rentrée) est l'occasion pour tous les militants qui pratiquent une expérimentation pédagogique permanente de confronter le résultat de leurs recherches et de définir de nouveaux axes après mise en commun des résultats obtenus.

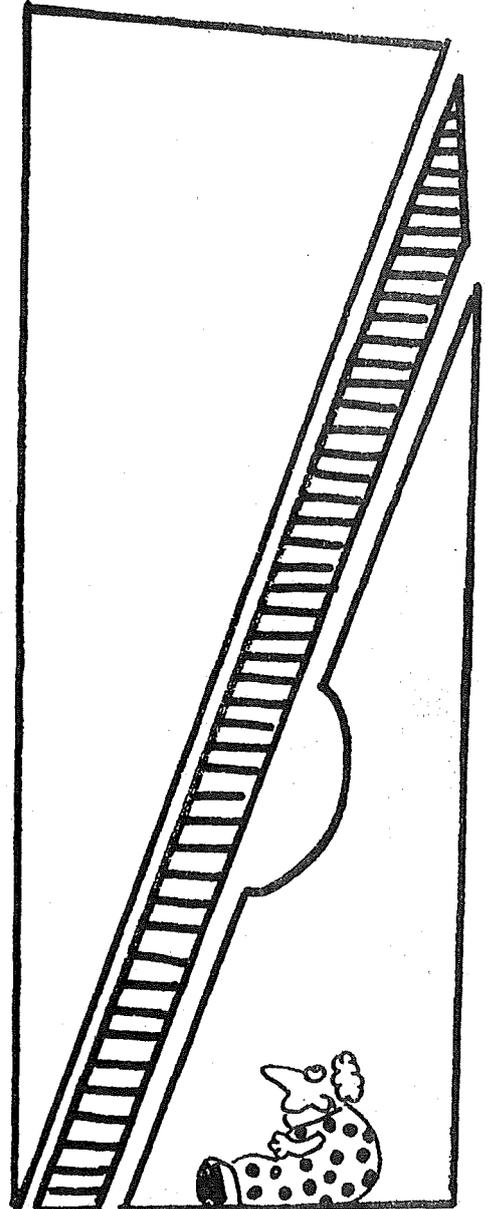
- LA FEDERATION DE STAGES: se réunit aux vacances d'été, alternativement avec le Congrès. Les stages de spécialités (maternelle, éducation spécialisée, second degré...) sont regroupés, autant que possible, dans un même lieu.

- LES JOURNEES D'ETUDES; c'est la réunion annuelle (à PAQUES) des secteurs (maths, audio-visuel, expression corporelle, outils, musique...) et groupes de travail du mouvement qui font le point de leurs activités, poursuivent ou terminent les travaux en cours, élaborent de nouvelles pistes de recherche.

IV- DES STAGES
sont organisés à tous les niveaux: départemental, régional, national.

V- LA F.I.M.E.M
est la Fédération Internationale des Mouvements d'Ecole Moderne. Elle réunit les associations et groupes du monde entier qui se réclament de la CHARTE DE L'ECOLE MODERNE, PEDAGOGIE FREINET.

Actuellement 38 pays sont répartis en pays membres et pays correspondants.



les groupes de travail

.....à qui s'adresser.....

Maternelle: Chantal Guichaoua

35 rue Tartifume 44 PORNIC Tél: 40 82 53 92

Les Maths naturelles: Andrée Bernard, rue de la contrie à Nantes

Tél: 40 43 34 08

Yves Fradin "L'Orberie" 49 530 LIRE Tél: 40 96 18 88

Vie Coopérative: J-Paul BOYER "La rousselière"

44 I20 VERTOU Tél: 40 84 03 55

Démarrage de la classe : Françoise Thébaudin

44 La Martinière de Crossac Tél 40 01 01 98

Yoga- Mime

techniques de décontraction: Jenny Legoueff

Tél: 40 26 75 95

"Le Landreau"

44 I40 LE BIGNON MONTBERT

Echanges de journaux: François Leménaheze

"Le haldras"

44 430 VALLET Tél: 40 36 20 22

Expérimentation de projets BTJ : Renée Raoux

"La fortinière"

44 580 Bourgneuf Tél: 40 21 46 67

Les lois dans la classe, les conflits: Jean Legal

Ecole de Ragon

44 400 REZE Tél: 40 04 27 44

Circuit d'échanges de dessins: Andrée BERNARD

Chaque groupe de travail est invité à faire
connaître ses activités dans CHANTIERS 44.....

Déléguée départementale: ANDRÉE BERNARD

6 rue de la Contrie

44 I00 NANTES Tél: 40 43 34 08

Groupes de travail

ESSAI DE SYNTHÈSE DE NOS ÉCHANGES

VIE COOPE EN 86-87

par J. P. Boyer.

Il est bien difficile de faire une synthèse de tous nos échanges de cette année 86-87.

J'ai pris beaucoup de plaisir à relire tous les écrits.

A travers ce compte-rendu, mon but est d'informer les lecteurs de Chantiers 44 du travail que nous avons réalisé, voire d'intéresser des lecteurs à participer à nos travaux.

Fonctionnement du groupe:

Nous nous réunissons environ tous les mois et demi sur un thème bien souvent défini à l'avance.

Chaque réunion est préparée par des échanges écrits entre nous sur le thème que nous avons retenu.

I) TRAVAIL PERSONNEL ET VIE COOPERATIVE

Il nous a paru important de travailler un moment sur cette question.

Nous pratiquons tous dans nos classes, le travail individualisé sous des formes différentes certes, mais ce sont tous des moments pendant lesquels les enfants se retrouvent face à des travaux personnels ou de groupe.

Il s'agissait pour nous d'être attentifs au fait que ces travaux personnels ne soient pas des moments isolés mais s'intègrent au contraire au champ de la vie coopérative.

A travers une question que l'on s'est posée : "Quels sont les moyens pour que le travail personnel soit aussi l'affaire de tous?" nous avons observé dans nos classes ce qui permet, favorise l'intégration des travaux personnels à la vie coopérative.

La classe coopérative n'est pas une somme d'individus qui travaillent isolément les uns à côté des autres.

Pourtant un droit essentiel existe dans la classe, c'est celui de s'isoler. S'il y a une apparente contradiction c'est aussi que nous sommes là à la croisée de chemins qui sont ceux sur lesquels s'exerce le champ coopératif.

Mais d'abord, qu'est-ce qui motive les apprentissages?

Dans la classe de Mireille:

- "La plupart des travaux individuels ont pour point de départ (la motivation?) les échanges collectifs; les entretiens, les réunions, et autres moments de parole, suscitent des idées, des demandes qui sont ensuite proposées lors de l'élaboration du plan de travail; les divers travaux sont partagés entre tous...

- les séances de maths ou de français (surtout si elles sont directement liées à la vie à la coopé) révèlent des lacunes et motivent des apprentissages collectifs ou individuels"

Dans la classe de François:

- " Je pense que le Conseil est un "gros pavé" au déclenchement d'apprentissages. C'est à ce moment que sortent, les propositions de thèmes à travailler dans le temps collectif et les projets personnels" Il y a aussi le "quoi de neuf" qui me permet de saisir les intérêts, les pôles d'attraction"

Christiane aussi souligne l'importance de ce moment, où "nous décidons ensemble des activités qui nous entraînent ensuite à des apprentissages chacun selon son niveau"

Mais Christiane pose tout aussitôt une question fort intéressante: "Quelle est l'efficacité des apprentissages mis en place à cette occasion ?" Autrement dit, il convient de se soucier de savoir si les enfants seront capables de réinvestir les acquis lors d'une situation analogue.

Prenant l'exemple d'une sortie, Christiane écrit: "Concrètement, est-ce que la préparation de la prochaine sortie sera plus rapide, compte tenu de ce que chacun aura appris? Si on gagne du temps, on pourra faire autre chose".

Postulant que la classe coopérative est un lieu d'émergence du désir, nous avons essayé de voir comment elle permet les apprentissages.

Voici ce qu'écrit Yves:

La vie coopérative permet les apprentissages:

+ Par le plaisir qui engendre confiance en soi et envie de grandir

Plaisir que l'on ressent quand on est reconnu, écouté, choisi...

Plaisir que l'on ressent quand on est quelqu'un d'utile (cf les métiers et responsabilités)

+ Par la liberté qu'a l'individu de consacrer du temps pour ses propres apprentissages et donc d'assumer ses manques en trouvant l'énergie nécessaire dans cette confiance en soi que la vie coopé entretient.

+ Par la prise en compte de l'individu qui nous amène à organiser des activités simultanées, individuelles, autogérées et adaptées", selon les niveaux, les rythmes, les désirs et motivations de chacun.

Ces apprentissages font partie en général d'un temps plus vaste de travail et d'activités personnelles.

A travers la question "Comment faire pour que le travail personnel soit l'affaire de tous?" il s'agissait pour nous d'être vigilants au fait que ce temps d'activités ne soit pas en réalité une somme de travaux personnels isolés, mais qu'il y ait bien au contraire des interférences favorisant la coopération entre les enfants.

Dans la classe de Mireille:

"Pour que le travail personnel soit l'affaire de tous, il faut que collectif et individuel s'entremotivent", mais aussi que tous soient informés des apprentissages de chacun.

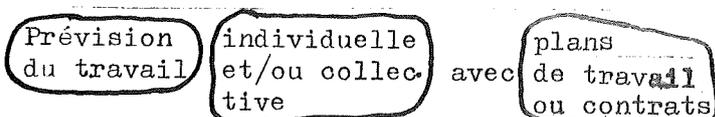
- l'avancement dans les fichiers (les échelles de savoir-faire) est affiché: l'entraide est déterminée par la connaissance que l'on a des compétences des copains.

Quand quelqu'un a fini un fichier, il se hâte de le proclamer en réunion du soir.

- le travail de la semaine est évalué collectivement le vendredi; un grand tableau répertorie le travail de chacun. On fait des remarques sur telle ou telle carence, on s'explique et on décide de l'attitude à prendre pour la semaine suivante."

On retrouve dans toutes nos classes un même souci commun quant à l'organisation du travail.

Une organisation qui doit permettre à l'enfant de se repérer pour prévoir et gérer au mieux son travail:



GESTION DU TRAVAIL

Grâce à l'organisation coopérative régulée par les lois décidées ensemble, l'entraide et la coopération fonctionnent pour aider chacun à gérer au mieux son travail en tenant compte des diverses exigences qui apparaissent progressivement.

EVALUATION DU TRAVAIL

- Bilans de fin de semaine (ou mois, ou trimestre)

- Présentation au groupe

- Brevets, échelles d'évaluations, etc...

Il s'agit de rechercher une évaluation quantitative et qualitative qui soit formative.

Dans la classe de Patrice :

" Dans ma classe (CP-CEI) je n'ai instauré la notion de contrat qu'à la Toussaint.

Auparavant le choix dans les ateliers de travail personnel était libre et sans contrainte.

J'ai mis en place un contrat à remplir qui est le même pour tous et qui ne pose pas de problèmes majeurs aux enfants.

En ce qui concerne les prévisions, tous savent facilement ce que chacun doit faire dans la semaine.

Un bilan est fait le jeudi soir pour examiner la grille du contrat et voir ensemble si certains ne risquent pas d'échouer. Il est envisagé ensemble les moyens d'entraide."

La gestion des apprentissages n'est pas chose simple pour l'enfant, cela nécessite entraînements et tâtonnements qui, dans le cadre de l'organisation coopérative, participent à l'apprentissage de la gestion du travail.

Apprendre à gérer ses activités, son travail influe sur la formation à l'autonomie qui est un de nos objectifs majeurs.

Mireille avait commencé à élaborer une grille récapitulant différents objectifs définissant la gestion des apprentissages. Nous la reproduisons ci-après, elle pourrait servir de base à un travail plus approfondi.

SAVOIR GERER SES APPRENTISSAGES

ça veut dire:	ça demande:	ce qui peut servir:
I) Prendre conscience de ses lacunes	-acceptation de la critique, de l'échec -voir le lien entre les notions de base et la vie réelle	-travail collectif -échelles de savoir-faire -observation de son travail -moments de paroles -introduction progressive des fichiers
2) POUVOIR SE SERVIR D'UN FICHER -repérage -compréhension des consignes	-connaître la suite des nombres -avoir un certain niveau de "lecture"	-entraînement -travail collectif -entraînement -ELMO -travail collectif -niveau de lecture

-auto-correction	-observer les différences -honnêteté	-travail collectif de correction -fiches-test -"présence" de l'adulte -abolir les notions de "bien mal"
-noter ce qui est fait	-honnêteté -acquérir le réflexe	-plan de travail "clair" évolutif ? -part du maître
3) GERER LE TEMPS	-efficacité -stabilité -diversité	-rôle et aide de l'animateur -être animateur à tour de rôle -plan de travail
4) PREVOIR la semaine ou la quinzaine	-estimation de la durée -connaître ses possibilités -ténacité -non-anxiété	-entraînement -attitude de l'adulte -moments de parole -rôle de l'animateur
5) FAIRE UN BILAN régulier de son travail	-ordre -classement	-échelles de savoir-faire -comptabilité -plans de travail -contrôles - tests

2)- VIE COOPERATIVE ET FORMATION

DE L'INTELLIGENCE

Autre sujet qui a, un temps, occupé notre réflexion au cours de l'année!

"Apprendre à gérer ses apprentissages" objectif parmi d'autres de la classe coopérative, implique nous l'avons vu, l'utilisation de techniques et de pratiques particulières.

Ces techniques requièrent en même temps un certain nombre de facultés nécessaires pour bien les utiliser; la classe coopérative, par le champ d'expérimentation qu'elle offre à l'enfant favorisant le tâtonnement expérimental, permet un entraînement à ces techniques tout en développant les facultés nécessaires.

Nous pensons que ces facultés interviennent pour une bonne part dans le développement et la formation de l'intelligence.

"La classe coopérative est un fourmillement de stimuli; le maître n'est pas le chef, il est en fait un "stimulateur de stimuli" et le jeune est amené sans arrêt à s'interroger, prendre des initiatives, confronter, tâtonner" dit Mireille.

Nous avons essayé d'observer ce que les différents types d'activités mises en place dans nos classes développent dans les domaines suivants: organisation spatio-temporelle, mémoire, curiosité, esprit d'ouverture, logique, critique, autonomie, relations aux autres, etc...

La pratique du conseil, l'entraînement aux responsabilités offrent un champ d'expériences et de stimulations de facultés et de compétences qui développent l'intelligence.

L'intelligence sociale: vivre une expérience coopérative apporte à l'enfant une expérience vécue sur laquelle pourront se greffer des connaissances politiques solides, permettant notamment de développer les relations avec les autres dans un souci d'harmonie, de respect et de coopération.

L'intelligence affective: parler les conflits, les désirs, les exprimer collectivement, les différer, conduit à une meilleure connaissance de soi-même et des autres. Le bilan, le conseil le Quoi de neuf... sont autant de moments privilégiés de parole qui amènent des prises de consciences individuelles et collectives.

L'intelligence culturelle et pratique: cela regroupe tout le champ d'activité offert, permettant à l'enfant d'être l'acteur principal dans la construction de ses apprentissages.

Toute cette question de l'intelligence est beaucoup trop vaste pour que nous en ayons fait le tour. Il s'agit d'une amorce de réflexion (qui nous a d'ailleurs emmenés sur un terrain glissant encombré de difficultés!) il conviendrait de poursuivre.

Cette recherche autour de l'intelligence nous a conduit à une autre interrogation qui fut notre troisième thème de travail

3)- QUEL TYPE D'HOMME VOULONS-NOUS

FORMER ?

POURQUOI PRATIQUONS-NOUS LA

PEDAGOGIE COOPERATIVE ?

Il nous a paru intéressant un moment de faire le point sur le pourquoi de nos stratégies éducatives. D'abord parce que notre interrogation sur l'intelligence nous a amené sur ce terrain, et aussi parce qu'il s'agissait pour nous d'y voir clair face aux questions extérieures.

Nos chemins d'approche de la Pédagogie Freinet, sont plus ou moins différents. Pour les uns, il s'agit de rencontres, en réaction à l'Education subie auparavant; pour d'autres, il s'agit au contraire de continuité d'une éducation vécue.

Les points essentiels qui ressortent de nos écrits ou discussions, concernent surtout:

- les droits de l'enfant -respect de l'enfant

(droit d'expression, apprendre à prendre la parole, développement de la créativité...)

Quand nous parlons de droit d'expression, ce n'est pas seulement permettre à l'enfant de dire, mais c'est aussi et surtout, permettre que la parole de l'enfant soit vécue, authentique et prise en compte. Et cela implique bien sûr des exigences vis-à-vis de soi-même (pour le maître comme pour les élèves).

- l'apprentissage de l'autonomie;

l'éducation à la responsabilité

- la prise en charge par l'enfant de ses apprentissages

- le souci d'établir des relations harmonieuses les uns avec les autres, par le développement de la coopération et le respect de l'autre.

Par ce type d'éducation que l'on met en place aujourd'hui, il s'agit bien sûr pour nous de participer à la formation de l'homme de demain.

C'est un apprentissage de la citoyenneté par une véritable socialisation.

Formation d'un homme libre, autonome, solidaire, responsable, coopérant...

en apprenant aux enfants :

par l'exercice de la liberté et des responsabilités

- à prendre en main leur vie
- à développer des relations d'amitié et de coopération avec les autres
- à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à ce projet

aider l'enfant à construire ≠ savoir faire

et connaissances

à travers une

bonne maîtrise

de lire
écrire
compter

aider l'enfant

entraide

- à coopérer, à partager avec les autres

conseils, plans...

- à décider de ses activités à gérer et organiser son travail, à penser par lui-même

lois

et responsabilités

- à devenir autonome et responsable



aider l'enfant à développer, à travers

des aptitudes personnelles, des voies

d'épanouissement:

expression, création, activités d'éveil,

activités physiques et sportives, etc...



Voilà... J'espère avoir fait au mieux, le point sur le travail de notre groupe Vie coopérative.

Il n'était pas facile de faire cette synthèse...

Il y a encore bien des choses que nous avons abordées au cours de l'année et dont je n'ai pas parlé. Je n'ai pas voulu faire un super-article bien écrit... mais seulement donner une idée du travail qui se fait à Vie coopé... et donner aussi

l'envie de nous rejoindre!

Alors... à bientôt ?

Le II août 1987

J. Paul Boyer
La Rousselière
3 Allée de la Planche

44I20

VERTOU

SUR LES CHAPEAUX DE ROUES :

COMMENT JE RE-DEMARRE...

Pendant 6 ans, dans une classe unique, j'ai utilisé Techniques Freinet et Pédagogie Institutionnelle. Les derniers conseils de juin organisaient la rentrée. Il suffisait de continuer. J'étais satisfaite de cette expérience. (I)

Septembre 83, je prends une classe de 4 cours seulement : CEI - CE2 - CMI - CM2. Les 17 élèves n'ont aucune expérience de classe coopérative. Le problème, pour moi, est :
RE - DEMARRER.

I - OU EN SOMMES-NOUS APRES SIX SEMAINES ?

a - Aujourd'hui, samedi 22 octobre, deuxième sortie enquête.
M. Aoustin, 53 ans, nous emmène au bord du marais Briéron. Il nous montre de vieux outils, des menhirs, etc... R.A.S. Malgré le froid, les enfants se tiennent correctement, posent des questions, écoutent... La récolte est bonne. De quoi faire un album pour nos correspondants.

b - Hier, vendredi 21 octobre, les ateliers.
Cinq équipes de 3 ou 4. Tout est calme. On discute en travaillant, pas de difficulté particulière.
Une équipe compose un texte à l'imprimerie, une autre tire à la presse, une 3ème prépare une lino, une 4ème tire une illustration au pochoir (2 couleurs), une 5ème enfile des perles (colliers).

c - Avant-hier, jeudi 20 Octobre, le choix de textes libres.
17 élèves, 16 textes présentés. Michèle (9 ans) préside la séance. Tous sont attentifs. A une table, attentive aussi, je prends des notes. Le texte de Sandrine (7 ans) est élu. C'est la première fois qu'elle réussit à écrire seule. Elle a été choisie. Important pour elle.

d - Les problèmes sont résolus ?
NON ! Puis-je parler de classe coopérative ? Pas encore. Sophie, Bernard, Alain, Patrick et d'autres ne sont pas encore dans la classe...

I - Cf. "Une page de journal", vidéogramme qui présente la genèse et la réalisation d'une page de journal dans cette classe (Achat ou location : OCCE 44 - 20 rue du Coudray 44000 Nantes) et "La fête au village p.69 .

II - QUE S'EST - IL PASSE DEPUIS LA RENTREE ?

a - Jeudi 8 septembre.

. Débordée par les tâches matérielles, j'introduis les métiers.

"- Qui veut écrire la date ?

- Moi !

- Veux - tu que ce soit ton métier ?

- A partir de maintenant, c'est mon métier."

Quatre sont attribués (à l'essai) : la date, l'heure, les portes, les fenêtres.

. Je dois m'absenter un moment (je suis directrice). Deux élèves sont responsables. Je signale : "Nous en reparlerons au conseil". (2) Aucun commentaire.

. Je parle des correspondants :

"- Nous recevrons des lettres d'une autre classe.

- Nous y répondrons."

L'idée les intéresse, mais pour l'instant ce ne sont que des mots. (Quant à moi, je ne saurais plus envisager sereinement une rentrée sans correspondants. Je suis rassurée, le contrat est passé avec J. Querry à Courtelevant (90). Sa classe est entraînée.)

. Chacun écrit une rédaction à sujet libre, pour le futur journal.

. Je fais passer des tests de niveaux scolaires. Savoir à qui je m'adresse, sinon je risque de parler seule devant un troupeau. (Cf. QCC page 42 - 43).

b - Vendredi 9 septembre

. Premier choix de textes :

Je présente des journaux scolaires. Ils feuilletent et commencent à lire avec avidité. Des histoires d'enfants intéressent d'autres enfants. Je les arrête :

"- On ne lit pas maintenant. Cela vous plairait-il d'en faire autant ?

- Ouais !

- Alors nous allons choisir un texte pour le journal."

Certains enfants sortent les textes imprimés distribués la veille pour les tests de lecture.

"- Non, un texte parmi ceux que vous avez écrits hier."

L'émotion et l'inquiétude envahissent la classe. Angoisse ... signe de désir.

"- Je suis présidente et secrétaire. On ne se moque pas. On écoute qui parle. On demande la parole..."

Les grands décident (mènent la danse). Un texte (imaginaire) de barbe à papa est élu.

"- Nous imprimerons lundi. Pour cela nous travaillerons en équipes, avec des chefs d'équipe."

. Je présente la bibliothèque à Michèle, volontaire pour être responsable. Tous écoutent.

2 - dont ils n'ont jamais entendu parler. (Cf. QCC p. 16)

. D'autres métiers : les tourterelles, le facteur, les fleurs.
"- A l'essai, nous en reparlerons au conseil".
Aucune décision n'est définitive. Je parle de permis de conduire, de couleurs en comportement. (Cf. QCC page 46).

. Tests de niveaux scolaires.

Ils se demandent ce qui leur tombe sur la tête. Ni écoeurés scolaires, ni "contestataires révolutionnaires", ils acceptent la nouveauté. La seule chose dont ils sont convaincus : ce ne sera pas comme d'habitude. Tous ces mots inconnus (signifiants sans signifiés) les accrochent, mais je sais aussi qu'ils (m') attendent au tournant.

c - Samedi 10 septembre

. Tests de niveaux scolaires.

. "- A partir de lundi, vous aurez vos couleurs et vous serez payés

- Avec des vrais sous ?

- Une monnaie intérieure (Je montre la caisse déjà prête)

- Qu'est-ce qu'on en fera ?

- Vous achèterez et vendrez au marché de samedi prochain."

Ça les intéresse. Etre payé pour travailler, jamais vu !

. L'après-midi, en l'absence des élèves, j'affiche les règles de grammaire, des modèles d'écriture, des tableaux : métiers, couleurs, choix de textes.

d - Lundi 12 septembre.

. Présentation des affichages.

. Premier "Quoi de neuf ?"

J'explique les règles et demande : "- Qui veut la parole ?
Silence... (Ils ne sont pas fous !)

- "Quoi de neuf est terminé."

Aucune raison de parler en public. On le sait : en stage, il suffit de mettre les gens en rond et de les inviter à parler, pour qu'ils se taisent.

Ici, quoi de neuf ? n'existe pas en tant que lieu de parole.
Ça viendra peut-être.

. Première mise au point de texte en vue de la publication dans le journal. Travail commun (CE1-CE2-CMI-CM2), long et difficile. Ils n'en avaient jamais fait. (Cf. page)

. Mise en route de la monnaie intérieure. Chacun reçoit 2 points.

. Anniversaire surprise. Antoine apporte un gâteau. Les conversations vont bon train.

"- Ce matin au "quoi de neuf" vous n'aviez rien à dire. C'est curieux." Ils restent pensifs.

. Imprimerie : formation accélérée des 5 chefs d'équipe (les 5 CM2). Les autres dessinent.

. D'autres métiers : les feutres, l'eau, les craies grasses, l'imprimerie.

- . Deux élèves : "- Madame, on fait les équipes ?
- Plus tard."

e - Mardi 13 septembre

. Mise en route du travail individuel en grammaire et en problèmes. Je donne les résultats des tests sur des progressions photocopées. (cahiers de couleurs). Je présente les fiches de travail d'entraînement correspondantes.

Travail individuel sur mesure : je donne à chacun la fiche qui correspond à sa force.

. Présentation de lecture : chacun a préparé un texte qu'il doit lire en public. Devant toute la classe, c'est difficile.

. Premier essai de tirage à l'imprimerie. Tous regardent :

"- Oh, c'est beau !

- Oui, mais il y a des erreurs, il faut corriger.

- On fera le tirage plus tard."

f - Jeudi 15 septembre

. Deuxième "quoi de neuf". J'explique de nouveau les règles et propose celle du secret : "On ne redit pas ailleurs ce qu'on entend ici..." Christian raconte une histoire que je mets en valeur en posant deux questions. Puis silence.

"- Quoi de neuf est terminé".

. Deuxième choix de textes. Je préside la séance et demande un secrétaire. J'introduis la règle : "Qui bavarde au lieu d'écouter, qui parle est dit gêneur. 2 fois, il est exclu". 14 textes présentés. Ils élisent Jean-Pierre, déjà choisi le 9 septembre.

Je dis "- Non ! Jean-Pierre n'est pas seul dans la classe. Nous prendrons le suivant. Avis contraire ? ...

(Evidemment personne ne réagit. La maîtresse a tout pouvoir) Nous enverrons le texte de J.P. aux correspondants. Choix de textes est terminé."

Personne n'est exclu.

. Ateliers. On (je fais partie de ce on) décide hors conseil, (le temps presse) : tirage à combien ? 55 tirés à part + 55 pour le journal, total 110. Ils ne comprennent pas bien. Tant pis, ça viendra.

. Au quoi de neuf, au choix de textes ou ailleurs, on critique, on propose. Ce n'est pas le lieu : "- Nous verrons cela au conseil".

En quelque sorte j'annonce le conseil, et ils ont remarqué que lorsque j'annonce quelque chose, ça arrive.

g - Vendredi 16 septembre

. Premier colis des correspondants !

Il contient : une lettre collective, un plan de la classe, un plan du quartier, des lettres individuelles ("Cher correspondant ...") où chacun se présente et bien sûr une lettre du maître qui me donne quelques indications importantes sur ses élèves qu'il connaît bien.

Sur une feuille, j'inscris les noms, prénom, âge et cours de chaque correspondant. J'explique :

"- Tous les correspondants reçoivent une lettre et on répond à toutes les lettres. Ils sont 21, nous sommes 17 donc 4 auront deux correspondants".

Chacun se choisit un ou deux correspondants. J'interviens assez peu, mais je préside et je suis très vigilante.

Puis je distribue les lettres individuelles. Tous semblent satisfaits... et si besoin est, on modifiera.

La classe prend vie. Je les découvre un peu à travers leurs lettres. Ca y est, ils parlent, ils existent : si je n'avais à garder qu'une technique, je choisirais la CORRESPONDANCE!

. Premier conseil : reporté. Répondre aux correspondants est prioritaire. Le conseil est toujours là, en attente dans l'imaginaire. (Cf. QCC p. 16)

h - Samedi 17 septembre

. Premier conseil. J'explique : "- Ici on parle de la classe on se plaint, on critique, on propose et on décide ensemble : ici et pas ailleurs".

Je propose que nous parlions de ce qui existe déjà et dont on peut parler. Tous ont quelque chose à dire à propos des métiers. Et des décisions sont prises :

- 1 - Le ménage par groupe de deux, chacun son tour.
- 2 - On aura des paillasons. La maîtresse demande à la mairie.
- 3 - Des métiers qui avaient été attribués à l'essai sont confirmés.

Nous écrivons sur le cahier de décisions.

. Correspondance : départ du 1er colis (des lettres individuelles et une série de textes imprimés)

. Affichage des critères de couleurs en comportement, des métiers, tableau des ateliers, liste des correspondants (qui correspond avec qui...), tableau des envois, journal mural.

i - Lundi 19 septembre

. Présentation des nouveaux affichages.

. Quoi de neuf ? 7 interventions. Antoine nous émeut avec l'histoire d'un chat qui a reçu une fléchette sur le nez.

. Correspondance : rédaction, copie et décoration de la lettre collective. Les correspondants, entraînés, nous posent des questions. Nous ferons donc une enquête (le 29 sept.).

Ils nous parlent de voyage-échange : enthousiasme. Mot nouveau qu'ils comprennent d'emblée. Nos correspondants veulent nous connaître. Grâce à eux, ce que nous vivons est dit et prend sens pour nous.

- . Histoire - géographie (motivée par la correspondance)
 - 1- Plan de la classe (mesurer, représenter, etc...)
 - 2- Plan du quartier
 - 3- Nous leur expliquons comment nous nous organisons.
On y parle beaucoup du conseil.

Travail par groupe, affinité, intérêt. Quelques uns ne font rien, regardent mais se taisent. Puis mise en commun, confrontation. C'est terminé à 16h 30, prêt à partir.

. Choix de textes. Puisque les choses se compliquent, ils n'ont pas eu le temps d'écrire. Un seule texte est présenté. Sourde aux plaintes et aux protestations je fais fonctionner la machine. "Le" texte est choisi. Etonnement qui se révélera utile : temps d'écrire ou non, il y aura toujours des textes présentés. Depuis ce jour, "choix de textes ne m'appartient plus, nous le partageons.

j - Mardi 20 septembre

. Je fais une erreur d'opération et Marc propose :
"- Une amende de 10 centipoints pour la maîtresse !"
Stupéfaction dans la classe : la maîtresse sanctionnée par un élève ! Silence.
"- D'accord, mais puisque je suis payée en francs, je paye mes amendes en centimes de franc et à la coopérative."

. Deuxième conseil.

- 1 - Michèle et Antoine se plaignent l'un de l'autre.
X. : "Quand il y a quelque chose on règle ça à la récré !"
Ben voyons. Air connu... Qu'en pense Antoine (12 ans, 1,60m, 60 kg) ? Peut-il se battre contre Michèle (9 ans) ?
- 2 - Je fais de bonnes propositions qui deviennent facilement de "bonnes décisions". "On ne se bat pas, on en parle au conseil. On ne dérange pas ceux qui travaillent" (Quelques balises qui prendront sens peu à peu).
- 3 - La règle des gêneurs (Cf. Mardi 13 septembre, au choix de textes) est confirmée et inscrite.
- 4 - Des métiers, attribués, s'inscrivent après discussion.
- 5 - J'introduis un autre maître-mot . Si un responsable propose et que nul ne s'oppose, j'annonce : "- Le responsable a parlé" et la décision est prise. Pas de responsabilité sans pouvoir (Cf. CCPI page 395 - 400)
- 6 - Un enfant relit ces décisions dans un silence extraordinaire.

. Sociogramme express : éviter de faire des équipes explosives. Ainsi je découvre des rejets, des affinités que je ne soupçonnais pas. Autre remarque : personne n'est oublié. (Cf. CCPI page 514 - 563).

k - Jeudi 22 septembre

. Choix de textes : 17 élèves, 17 textes présentés. Il ne s'agit plus cette fois de "texte libre obligatoire", mais d'expression libre écrite.

. Ateliers : je propose les équipes. Ni enthousiasme, ni hauts cris. Elles se trouvent un nom et se mettent au travail : limographe, tirage imprimerie, album sur la classe pour les correspondants, peinture, composition.

III - SUR MON JOURNAL DE BORD, LE 22 SEPTEMBRE :

"Ce soir, je dirais bien que la machine est lancée, cahotante... La classe, un peu dans le brouillard, est en route vers la coopérative".

IV - SOYONS HONNETES : REPARTIR A ZERO OU PRESQUE...

J'ai pas mal d'outils dans ma musette. Je sais utiliser les Techniques Freinet et la pédagogie institutionnelle.

a - Un peu d'expérience.

5 années d'Ecoles Casernes, dont trois de remplacements. Gardiennage, survie. Démunie, seule malgré Rousseau, Illich, Neil, la linguistique, les maths modernes et l'inspecteur, je suis face aux enfants qui, heureusement, sont sans pitié.

6 années dans un village d'une centaine d'habitants, en classe unique. J'essaye des techniques, me procure du matériel, mets en place des institutions. Je rencontre bien des difficultés, je ne recule pas et finalement je réussis, même avec les parents (à l'exception d'une famille).

b - Le matériel ?

J'arrive ici avec une vingtaine de caisses de provenances diverses (achats personnels, récupération, fabrication etc...) Dès la rentrée, j'installe le lieu : 5 casses corps 24 et I4, 2 presses à volet, 4 limographes, stencils, un peu d'outillage, scie, agrafeuses, linogravure, du papier, des fichiers, des textes, des journaux, etc...

c - Formation ?

1 - par les correspondances, en particulier par les anciens (deux années d'échanges avec Marcelle Drillien - ça compte et c'est efficace).

2 - par des visites de classes, commentées par des copains qui acceptent de dire comment ils font...leur classe.

3 - par des stages : aux CEMEA (centres de vacances) et à l'ICEM (dont 4 stages Génèse de la Coopérative)

4 - par des rencontres : regroupements d'instructeurs CEMEA, des congrès ICEM, des rencontres départementales et régionales ICEM, CEPI.

5 - par des lectures.

V - CONCLUSION

La mise en route est rapide et directive. Démarrer en 15 jours... ne voir là aucune "marche à suivre garantie pièces et main d'oeuvre".

J'ai mis en place des techniques (imprimerie, correspondance, enquêtes...) et des institutions (métiers, monnaie intérieure, conseil, ceintures de couleurs, équipes, règles de vie...) sans me soucier de l'opinion des enfants sur ce qu'ils ignorent.

Pour cela, j'ai utilisé le seul langage qu'ils entendent (et qu'ils attendent) : celui de la Maîtresse.

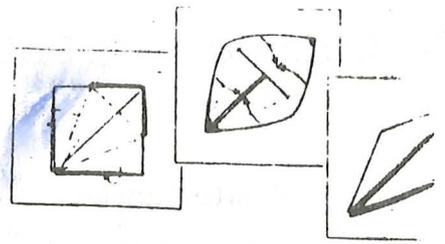
Je n'ai pas le temps de me poser des problèmes métaphysiques, il y a urgence (pour eux et pour moi) : aménager un espace où l'on pourra parler, s'entendre, décider.

Les institutions mises en place, leur donneront parole et pouvoir. A condition bien sûr, qu'ils les utilisent et les modifient en fonction des nécessités ou de leur désir.

Plus vite ils auront envie de travailler, progresser, réussir, grandir, moins je me fatiguerai.

Mais je ne me fais guère d'illusions : la classe coopérative est encore à venir.

Françoise Thébaudin
et Génèse de la Coopérative.
Octobre 1983



sadako d'hiroshima

conte

Par un beau jour de l'année 1943, une jolie petite fille brune naquit à Hiroshima. On l'appela SADAKO. Sadako SASAKI.

Quand elle eut deux ans, les U.S.A lancèrent une bombe atomique sur sa ville. Un grand nombre d'innocents moururent.

Sadako survécut mais, comme beaucoup d'enfants, elle avait reçu de ces petites choses invisibles que l'on dit «radio-actives», sur tout son petit corps de bébé.

Ces petites particules invisibles attaquèrent même les bébés qui dormaient encore dans le ventre de leur maman.

Sadako eut une vie heureuse et calme jusqu'à douze ans. Comme tous les enfants de son âge, elle allait au collège, en classe de 5°. Elle courait comme le vent. Si bien que ses camarades l'avaient choisie pour les représenter dans les courses de relais. Elle courait vraiment très vite!

Un jour après la classe elle va s'entraîner et, sur le chemin du retour elle voit la lune monter à l'horizon. Une chanson qu'elle fredonnait quand elle était plus petite lui vient aux lèvres. Elle chante à la lune.

«Sho, sho, sho-jo-ji,
Sho-jo-ji-no-ni-wa-wa,
Tsou,tsou,tsou-ki-yo-ni,
Mina-deh-teh-koï-koï-koï».

«La lune brille,
La nuit est merveilleuse,
Viens, chante et danse avec moi!
Viens, viens, viens.»

Le lendemain, elle retourne à l'école et le soir s'entraîne encore à la course. Mais en courant, elle s'effondre. On la conduit à l'hôpital.

Là, on lui dit qu'elle a la leucémie, la maladie de la bombe atomique.

Beaucoup d'enfants d'Hiroshima et de la banlieue, ou de Nagasaki, ont été frappés eux aussi par la leucémie, sept, huit ou dix ans après le bombardement. Ceux qui se trouvaient encore dans le ventre de leur maman quand la bombe fut lâchée n'avaient que six ou sept ans quand la leucémie se déclara. Plus petits, la radiation les a tués plus vite.

Oui... On appelle cela «maladie de la bombe atomique».

Réfléchissez... vous avez douze ans ou un peu plus, ou un peu moins... vous êtes en 6°, en 5° ou ailleurs et on vous annonce que vous souffrez de la leucémie... que vous risquez de mourir.

Sadako ne voulait pas mourir. Elle rêvait d'une vie longue et heureuse. Elle n'imaginait même pas qu'il puisse en être autrement.

Une amie lui rendit visite à l'hôpital, et lui plia une grue dans un carré de papier doré.

«La grue de papier (ORITSURU) est signe de bonheur et de longue vie, dit-elle, et on raconte que si on en plie mille, on est sûr d'avoir une vie longue, longue et heureuse.»

La famille de Sadako et ses amis lui apportèrent des carrés de papier de toutes les couleurs. Elle prit aussi les papiers de médicaments. Elle les transforma tous en grues. Son frère les accrocha au plafond de la chambre, en guirlandes.

La chambre devint lumineuse, belle.

Parfois, ses doigts allaient avec tant de souplesse que tout lui semblait facile. Parfois elle souffrait de ses articulations mais elle continuait ses pliages car elle voulait atteindre les mille pour guérir de cette leucémie et vivre heureuse, longtemps, longtemps.

Un jour elle comprit qu'elle ne guérirait pas. Elle continua de plier des grues mais elle ne pria plus pour guérir. Elle pria pour que le monde entier trouve enfin le chemin de la Paix.

A chaque fois qu'elle finissait un pliage, elle adressait une courte litanie à la petite grue de papier.

«J'écrirai la Paix sur tes ailes et tu t'envoleras vers le monde».

Après avoir plié plusieurs centaines de grues, le 25 octobre de l'an 1955, Sadako s'éteignit à l'hôpital de la Croix Rouge d'Hiroshima.

Sa famille, les élèves de son collège et des enfants de tout le Japon puis du monde entier la pleurèrent longtemps.

Les enfants japonais collectèrent de l'argent pour élever un monument en l'honneur de Sadako et de tous les enfants victimes de la bombe atomique.

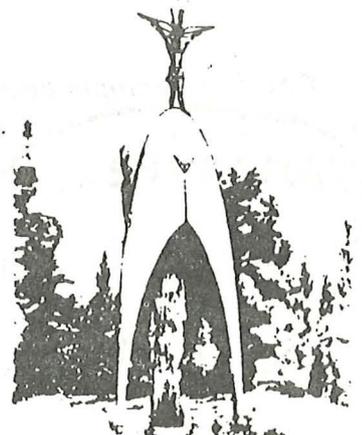
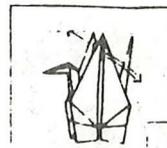
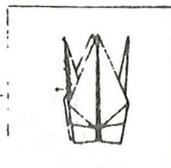
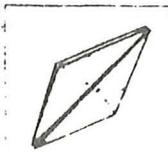
Ce monument représente Sadako portant une grande grue dorée au-dessus de sa tête.

Au pied du monument, ces mots gravés:

«Notre cri
Notre prière
Paix dans le monde!»

Les gens viennent du monde entier pour accrocher des grues de papier au monument. Parfois ils envoient une seule grue ou une kyrielle de grues ou même tout simplement, ils racontent l'histoire de Sadako autour d'eux, à leurs amis, à leurs responsables en leur disant: «nous souhaitons que tous les enfants du monde vivent heureux et longtemps, longtemps. Arrêtez vos projets de domination nucléaire, arrêtez de préparer la guerre nucléaire. Ce n'est pas le bon chemin pour offrir aux enfants une vie heureuse et longue, longue. Nous voulons nous aussi consacrer nos cris et nos prières à la Paix du monde».

Extrait du livre «MESSAGES POUR LA PLANÈTE BLEUE».
Ed. Syros/Institut Hiroshima Nagasaki. BP 208. Malakoff cedex.
Conte dit par Plume d'Aigle Flottante. 92242



CHEMINS DE L'EDUCATION A LA PAIX

Cher(e)s ami(e)s,

L'histoire de Sadako nous a donné l'idée de faire travailler les enfants sur le mot «PAIX»

Ainsi par exemple, avant le 23 octobre 1987, ils découvrent des écritures et calligraphies différentes; ils constatent la diversité des langues du monde.

Le 23 octobre, ils font en classe des affiches sur des supports auto-collants de toutes les tailles possibles (étiquettes, affichettes, etc...) et y écrivent le mot PAIX dans toutes les langues... Pax, Shalom, Peace, Heiwa, Mir, Salaam, etc...

A la sortie de l'école ils affichent la Paix partout.

Pendant le week-end, les 24 et 25 octobre, pour l'anniversaire du décès de Sadako, les adultes voient la Paix affichée partout.

Les enfants racontent l'histoire de Sadako à leurs parents et les parents comprennent la soif intarissable de leurs enfants pour la Paix.

Ils comprennent que la bombe atomique n'est pas seulement une grosse bombe mais qu'elle a tué des enfants comme Sadako, 10 ans plus tard, et continue à tuer.

Les grands apprennent ainsi à travers les enfants que nous sommes tous des frères et soeurs même si «Paix» s'écrit et se dit de différentes façons.

Plusieurs amis consultés dans les villes traversées (des amis des Fédérations des Oeuvres Laïques, de l'Appel des Cent, de l'Institut Hiroshima-Nagasaki, de Green Peace, du Man, de Pax Christi, de la Première Course autour du monde, du Mouvement de la Paix, etc...) vont travailler en même temps sur cette idée fondée sur un calembour d'enfant:

«Affichez-nous la Paix partout»

tiré d'une chanson de Freddy Zucchet écrite avec des enfants de l'Isère.

Mesdames Couillerot et Brannon de l'UNICEF de Genève vont demander à leurs correspondants du monde entier de leur envoyer le mot «PAIX» écrit dans la langue de chacun. Nous aurons cette liste de mots «Paix» vers la fin du mois d'avril.

En octobre, Plume d'Aigle Flottante sera au Japon. Il déposera vos messages et des grues réalisées par des français(es) sur le mémorial des enfants d'Hiroshima, à côté de ces mots graves:

«Notre cri
notre prière
Paix dans le monde».

Si vous voulez nous aider à afficher la Paix partout, parlez de Sadako et de Paix aux enfants et écrivez à l'Institut Hiroshima Nagasaki (adresse au verso), qui est notre lien avec Hiroshima.

Miho Shim'ma

Merci

Plume d'Aigle Flottante



P.S. Cet exemple peut revivre tous les ans, au mois d'octobre en souvenir de Sadako.

PARTICIPEZ
AVEC VOS
CLASSES

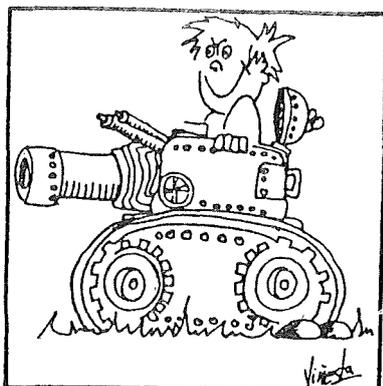


-29-

contact:
Institut
Hiroshima
Nagasaki

B.P. 208

2242 MALAKOFF-CEDEX



EDUCATION A LA PAIX

Projet BTJ "GUERRE - PAIX" ou "PAIX - GUERRE"

Inclure un projet international dans une collection déjà existante n'était pas chose facile; aussi à San Marino, avec Maria Rosa, Rinaldo, Jacques et Maryvonne, nous avons envisagé faire du projet "Guerre et Paix" une publication FIMEM. Ce qui nous donnait plus de liberté quant au nombre de pages et aux langues utilisées.

Donc on redémarre, mais pas à zéro. Il y a déjà du matériel, mais rien d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, ni des pays hors Europe (sauf la Tunisie).

Voici les différents chapitres actuels, mais il peut y avoir d'autres propositions:

- On joue à la guerre
- La guerre ça existe
- Pourquoi y-a-t-il des guerres ?
- Pourquoi fabrique-t-on des armes ?
- Les jouets guerriers
- L'objection de conscience
- On dessine la guerre
- Le service militaire

Il n'est pas nécessaire que tous les chapitres soient travaillés dans tous les pays. Chacun(e) choisit le (les) chapitres qui l'intéresse(nt) plus particulièrement, ou qui ont été discutés dans sa classe.

Les contes de la Paix.

D'autre part avec Maryvonne, à un colloque Education à la Paix à Paris les 11-12-13 octobre, nous avons rencontré un conteur Indien Maya.

Il parcourt le monde pour dire des contes et en recueillir de nouveaux. Il retient les contes qui transmettent un message de paix, de justice.

Il est venu à Nantes. Nous l'avons enregistré. Il veut bien que nous fassions des cassettes et que nous les diffusions au profit de la commission Education à la Paix. Il veut bien également que nous fassions des petits livrets en transcrivant ses contes qui sont en français mais que l'on pourrait traduire.

Pour ces deux projets, penses-tu qu'il est souhaitable que quelques camarades se réunissent pour y travailler afin de les présenter à un ou des imprimeurs pour avoir des devis ?

Si oui qu'est-ce qui te paraît préférable:

- Pendant le Congrès allemand à la Pentecôte
- Pendant, avant ou après le séminaire d'Almería en Espagne

Toutes celles et ceux qui sont intéressés(es) écrivent à:

Renée Raoux La Fortinière 44580 BOURGNEUF EN RETZ FRANCE



Plume d'Aigle Flottante



CONTEUR INDIEN MAYA

Il parcourt le monde pour l'éducation à la paix. Il est déjà venu en France cette année, en particulier en Bretagne (région nantaise) et dans l'Isère.

Il dit les contes qu'il a recueillis et sélectionnés pour l'EDUCATION A LA PAIX dans le monde entier.

Il sera à nouveau en Europe à l'automne 88.

Il pourra intervenir dans les pays francophones, anglophones et hispanisants. Nous devons dès maintenant prévoir son passage et ses interventions chez nous; il sera très demandé. On compte actuellement 500,00 F. pour une intervention (devant des enfants ou des adultes - ne pas dépasser 60 à 80 personnes).

On peut prendre contact avec:

GERMAIN RAOUX

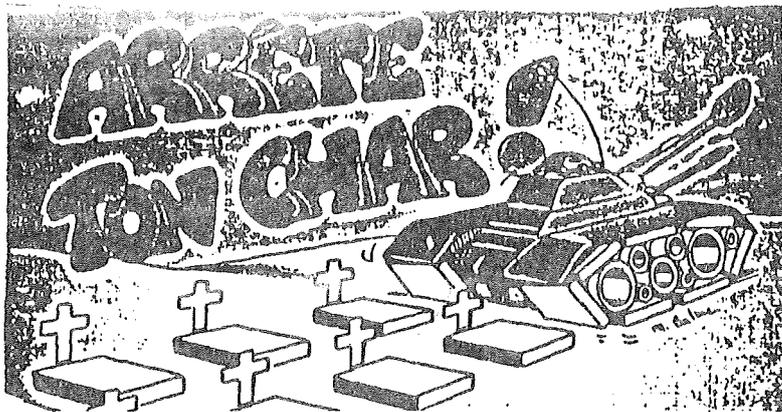
LA FORTINIERE

44580 BOURGNEUF EN RETZ

L'EDUCATION

A LA

PAIX



EDUCATION A LA PAIX

Dans nos classes, nous savons tous que le discours qui ne repose pas sur un "vécu", qui n'est pas accompagné d'une implication personnelle, n'est pratiquement jamais approprié par celui qui doit le recevoir.

D'où, l'échec des méthodes d'apprentissage scholastique et des cours magistraux.

Notre pratique s'efforce toujours de mettre l'enfant ou l'adolescent dans une situation où il est amené à "se compromettre" intimement dans les relations - acquisition des connaissances, apprentissage des savoir-faire.

EDUCATION A LA PAIX, Elle ne se fera pas par des discours plus ou moins moralisateurs, ni même par l'analyse d'événements extérieurs à la vie quotidienne de l'enfant.

Des discussions à propos des jouets guerriers ou des débats à propos de l'actualité, sembleront apporter une adhésion de la part de l'enfant... Il faut cependant se méfier de leur réaction à ce propos comme à d'autres - qui leur fait donner la réponse aux questions que l'adulte attend... tel maître, tels élèves!!!

Mieux vaut, sans en parler explicitement, permettre aux enfants de vivre des situations dans lesquelles ils pourront être impliqués personnellement - dans leur pensées ou même aussi dans leur corps...

Le vécu de la classe avec les relations qui s'y établissent, agressivités, conflits, amitiés etc... sont un moment privilégié pour faire prendre conscience des différences, et appeler au respect des autres, à la tolérance...

Ce sont des événements directement vécus qui peuvent être utilisés et qui ont un impact direct sur le comportement profond de l'individu. Faire vivre une classe coopérative, c'est se confronter en permanence avec la nécessité d'organiser, d'écouter l'autre, d'accepter les décisions même si elles sont contraires à ses propres idées. C'est aussi participer à un travail d'équipe, à un projet collectif, donc à s'affronter à d'autres personnalités dans le désir d'être efficace.

La correspondance avec des camarades du même pays, ou mieux avec des pays étrangers, pourra par une relation affective directe, faire prendre conscience que nos modes de vie, nos traditions, nos habitudes ne sont pas partagés par tous les enfants de la planète... mais que certains peuvent trouver leur équilibre de vie dans un tout autre environnement

Correspondre régulièrement avec une école de Pologne, Suède, ou Mali par exemple, permet de comprendre et d'accepter les différents modes de vie. Le VOYAGE-ECHANGE pourra mieux encore faire percevoir ces différences les accepter et être une voie vers la tolérance

Il permet aussi de relativiser l'aspect superficiel de nos habitudes par rapport aux comportements culturels fondamentaux, amitié, amour, générosité, relations entre les individus à travers les écrits, les récits, la musique ou les arts plastiques....

Toutes ces relations vécues à l'intérieur du groupe classe équipe de travail, correspondants, permettront sans nul doute un élargissement de la vision du monde et des autres... accélèrera le processus d'ouverture de nos barrières de défense envers les (les inconnus qui nous font peur) détruiront les images données par nos "cultures" égocentriques et dominatrices ramènera à de justes et modestes proportions notre propension à nous sentir supérieurs parce que blancs occidentaux et faisant partie des pays riches et industrialisés

La découverte d'autres cultures pourra aider à une communication authentique entre tous quelle que soient la religion, la couleur de la peau et les habitudes culturelles



Pc

D'



SI
IN

U



U

E



DANGER

Si vous avez décidé de militer en faveur de la PAIX, faites-le discrètement. Ne vous aventurez surtout pas à aborder le sujet en classe, on n'est pas là pour ça. Si par dessus le marché vos élèves avaient la même optique que vous, vous êtes un dangereux terroriste.

Quand on a 8 ou 10 ans, on est trop petit pour réfléchir au problème de la paix, de l'analphabétisme, de la faim dans les pays du tiers-monde, du travail des enfants esclaves, du blocus exercé par les "grands" pour empêcher toute possibilité de développement des pays d'Amérique latine etc.

Quand on a 8 ou 10 ans, on est apte à jouer avec des petits bijoux d'armes plus vraies que nature, voire même les collectionner et en faire exposition à l'école.

A ce sujet, j'ai une histoire à vous raconter. Vous allez rire... jaune.

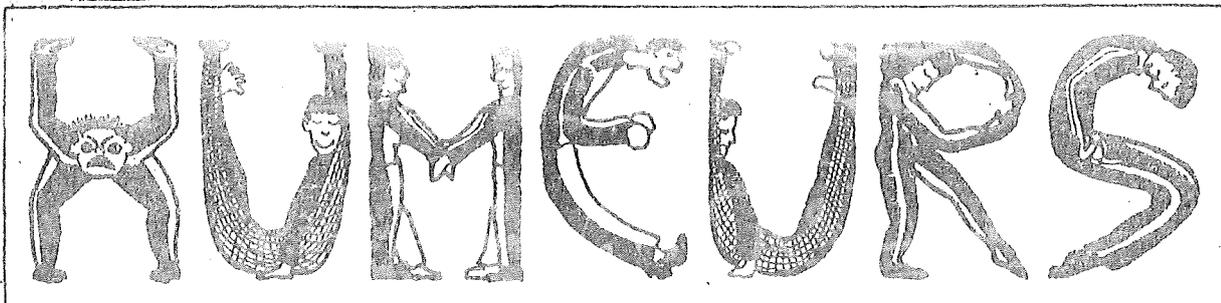
Notre école, depuis l'an dernier, porte le nom d'une aviatrice (si si, je t'assure "trice" même que le conseil municipal avait choisi Jules Verne et que tous mes collègues et moi avons protesté jusqu'à obtenir le changement de nom. On est des gens très bien...attends...) Maryse Bastié.

En cet honneur, on décide à l'unanimité de faire une exposition sur l'aviation. Tu me vois venir...

Avec mes élèves, on fait des recherches, ils apportent des documents on les étudie, je fais des commentaires et je les oriente, j'avoue. Enfin on produit deux panneaux : le premier sur les transports en général et le second comparant aviation militaire et aviation civile sous forme de tableau comparatif. Devine de quel côté il y a déséquilibre en tout point...

Ce panneau sera refusé à l'unanimité (moins une voix forcément) jugé trop orienté. Par contre personne ne sera gêné par un mur entier couvert d'avions de chasse de toutes époques et autres engins de destruction.

Ce samedi-là, pour la première fois, je me suis fait porter pâle pour l'école. Je n'ai pas menti en disant aux parents : "Un coup de carard !"



UNE ALTERNATIVE AU "MAITRE DIRECTEUR"
LE PARTAGE DES TACHES ET DES RESPONSABILITES
DANS LE CADRE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Depuis près de quinze ans des enseignants se regroupent pour travailler en équipe pédagogique.

Ces enseignants sont militants soit du mouvement FREINET soit d'autres mouvements pédagogiques ou n'appartiennent pour certains d'entre eux à aucun mouvement.

L'expérience acquise par ces équipes depuis un certain nombre d'années leur permet d'affirmer aujourd'hui que le véritable travail en équipe est incompatible avec le nouveau statut hiérarchique de maître directeur, et est UNE alternative expérimentée de fonctionnement administratif et pédagogique pour l'école maternelle et élémentaire.

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE NE PEUT S'ACCOMMODER D'UN SYSTEME HIERARCHIQUE

- Dans nos équipes les décisions sont prises par le CONSEIL DES MAITRES, sans voix prépondérante d'aucun de ses membres.
- Dans l'équipe le maître qui, vis à vis de l'administration, a le titre de directeur ne prend pas seul ses décisions mais applique, comme les autres les décisions du Conseil des maîtres.

Face à l'administration, il se réfère aux décisions prises par le conseil des maîtres et il est évidemment soutenu par celui-ci.

Dans certaines équipes l'indemnité perçue par le directeur en titre est partagée entre tous les membres de l'équipe.

- Le Conseil des Maîtres n'est pas un organisme consultatif mais un organisme de réflexion et de décision. Il se réunit régulièrement à jour fixe.

En revanche tous les membres de l'équipe sont responsables et se partagent les tâches de direction :

- inscriptions
- répartition des enfants dans les classes
- contacts avec la Mairie
- gestion de tout le matériel (audio-visuel, sport, informatique...)
- bibliothèque Centre Documentaire
- gestion et utilisation des divers crédits
- gestion de la caisse coopérative de l'école
- entretien et aménagement de l'école
- animation pédagogique de l'équipe (échanges sur les pratiques)
- suivi des enfants en difficulté
- interventions des parents
- vie des enfants
- restaurant scolaire
- courrier administratif
- organismes péri-scolaires
- fournitures scolaires

- Les parents s'adressent au maître de leur enfant.
En lien avec l'équipe pédagogique, chaque maître est responsable de son action pédagogique dans sa classe.
- L'équipe pédagogique est un lieu de FORMATION riche pour tous ceux qui y travaillent.
 - la gestion coopérative permet à chaque membre de prendre des responsabilités
 - la conception coopérative de la réflexion et de la confrontation d'idées permet une réelle co-formation.

NON, MONSIEUR LE MINISTRE, NOUS N'AVONS VRAIMENT PAS BESOIN D'UN

"MAITRE DIRECTEUR" POUR FAIRE NOTRE TRAVAIL.

Equipes pédagogiques de :

Ecole Primaire La Maréchale	AIX EN PROVENCE	13
Ecole Primaire de Kéréderm	BREST	29
Ecole Primaire de Martinon	GRADIGNAN	33
Ecole Célestin Freinet 1 et 2	MARLY	57
Ecole Anatole France	VAULX EN VELIN	69
Ecole Maternelle et Primaire	AIZENAY	85
Ecole Maternelle Paul Langevin	LES LILAS	93

Soyons vigilants

Soyons prêts à dénoncer
tous les abus !

il suffit peut-être de noter les faits relevés
au quotidien et de tenir informé le
Comité de Coordination du Groupe départemental.

(écrire ou Tél. à Andrée BERNARD)

notez les faits (40-43-34-08) • Téléphonez .. et non pas fais l'étonné!



Tout savoir sur le chantier échanges et communication

87-88

Les buts du chantier

- Donner à la correspondance la place prépondérante qu'elle doit occuper dans la pratique quotidienne de la pédagogie Freinet.
- Faciliter la mise en contact des classes pratiquant la pédagogie Freinet.
- Créer des liens entre les divers modules s'intéressant à la correspondance.

Les structures du chantier

- Un bulletin de liaison interne : *Echanges et communication*, ouvert à tous ceux qui pratiquent la correspondance. Responsable du bulletin : Jean-Pierre TETU, Ecole de Cliponville, 76540 Fauville-en-Caux.

- Un service de correspondance nationale et internationale, qui permet de répondre aux besoins de chacun.

Responsable de la coordination : Roger DENJEAN, Beauvoir-en-Lyons, 78220 Gournay-en-Bray.

Responsables des circuits d'échanges :

- Élémentaire et maternelle (correspondance classe à classe) : Philippe GALLIER, Ecole de Bouquetot, 27310 Bourg-Achard.
- Enseignement spécialisé : Bruno SCHILLIGER, 4, rue Lucien-Brière, 78460 Chevreuse.
- Second degré : Huguette GALTIER, collège H. de Navarre, 76760 Yerville.
- L.E.P. : Tony Rouge, L.E.P., 69240 Thizy.
- Correspondance naturelle : Brigitte GALLIER, école de Bouquetot, 27310 Bourg-Achard.
- Echanges de journaux scolaires : Louis LEBRETON, La Cluze, 24260 Le Bugue.
- Echanges avec techniques audiovisuelles : Jocelyne PIED, 4, rue du Centre - Saint-Clément-des-Baleines - 17580 Ars-en-Ré.
- Correspondance internationale : Jacques MASSON, 162, route d'Uzès, 30000 Nîmes.
- Correspondance en espéranto : Emile THOMAS, 17, rue de l'Iroise, 29200 Brest.
- Correspondance par télématique : André TERRIER, école publique de Saint-Laurent-la-Vallée - 24170 Belves.
- Correspondance vidéo : Jean-Luc SÉRRES, école publique - 24230 Saint-Antoine-de-Breuilh.

Pour bénéficier des services du chantier

- Demandez la fiche B à votre délégué départemental.
- Retournez cette fiche au responsable du type de correspondance choisi (autant de fiches B que de types d'échanges demandés).
- Joignez à votre envoi un chèque couvrant l'abonnement au bulletin et les frais de fonctionnement du chantier 45 F pour l'année scolaire (1 fiche B pour chaque option choisie, mais un seul chèque pour l'année scolaire) et deux enveloppes timbrées à votre adresse.

Bibliographie

Correspondance :

Ouvrages :

- *Les techniques Freinet de l'Ecole moderne* (Colin).
- *La pédagogie Freinet par ceux qui la pratiquent* (Maspéro).

DoSSIERS PÉDAGOGIQUES :

128-129-130 *Perspectives de l'éducation populaire.*

Pourquoi-Comment ? :

La correspondance et le voyage-échange.

Journal scolaire :

Ouvrages :

- *Le journal scolaire* (C.E.L.).
- *Le texte libre, écriture des enfants* (Maspéro).
- *Le journal et l'école* (Casterman).

B.E.M. :

- 3 *Le texte libre.*
- 7 *La lecture par l'imprimerie à l'école.*
- 8-9 *Méthode naturelle de lecture.*

DoSSIERS PÉDAGOGIQUES :

- 8 *L'imprimerie et le journal scolaire.*
- 116 *La sérigraphie à l'école.*

Pourquoi-Comment ? :

Le journal scolaire aujourd'hui.

Toute correspondance en pédagogie Freinet implique des engagements

Dans tous les cas, je m'engage à

- Etablir des relations personnelles avec le ou les correspondant(s) pour mettre au point les conditions d'échanges, les désirs, les buts, expliciter les problèmes.
- Rester en liaison avec le groupe I.C.E.M. de mon département au sein duquel sont discutés les problèmes de la pédagogie Freinet.
- Mettre en place des formes de travail et une organisation de classe qui permettent à la correspondance d'avoir le maximum d'efficacité.

Si je demande une correspondance de classe à classe, je m'engage à

- Adresser régulièrement tous les éléments susceptibles d'intéresser les amis correspondants, en veillant à l'équivalence et à l'intensité des échanges.
- Expliciter tout retard, toute interruption, toute anomalie dans les échanges engagés.

Si je m'inscris dans un circuit de correspondance naturelle, je m'engage à

- Attendre le besoin (collectif ou individuel) de correspondre.
- Respecter les démarrages, tardifs ou spontanés, quelle qu'en soit la forme.
- Laisser la correspondance se développer le plus naturellement possible.
- Ne laisser aucune lettre sans réponse : si aucun enfant ne souhaite répondre à une demande, c'est le maître qui prend le relais.
- Répondre à toute demande dans un délai raisonnable (15 jours maximum).

Si je m'inscris dans un circuit de correspondance par télématique, je m'engage à

- Consulter (et faire consulter) fréquemment la boîte.
- Tenir à jour les échanges, et pour cela, en conserver une trace.
- Faire répondre rapidement et régulièrement aux messages.

Si je m'inscris dans un circuit de correspondance vidéo, je m'engage à

- Répondre à toute cassette dans un délai raisonnable (15 jours maximum).
- Faire en sorte que les enfants prennent progressivement en main l'outil vidéo (conception et manipulation).

Si je m'inscris dans un ou plusieurs circuits d'échanges de journaux scolaires, je m'engage à

- Envoyer mon journal à toutes les classes de l'équipe dès sa parution.
- Les avertir en cas d'interruption du service.
- Adresser également à chaque parution :
 - un exemplaire au responsable du module : Louis LEBRETON ;
 - un exemplaire à I.C.E.M., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex ;
 - deux exemplaires au responsable du chantier « Journal scolaire » de votre niveau de classe (pour les adresses, consulter le « Tout savoir sur le chantier Journal scolaire »).

Conseils aux éditeurs de journaux scolaires

Le journal scolaire, par la puissante motivation qu'il crée, par l'élargissement du public, par les échanges qu'il institue, est le complément indispensable du texte libre.



Le contenu du journal scolaire

Il serait ridicule et peu éducatif de singer la presse commerciale : nous avons mieux à faire ! Le journal scolaire contient d'abord et avant tout des dessins et des textes choisis par la classe : récits, contes, poèmes, reportages, enquêtes... On peut y inclure des recherches originales en mathématiques, sciences, histoire, géographie, étude du milieu... Certains y ajoutent des jeux (charades, devinettes), une page de vie... Tout est bon, à condition que ce qui est publié soit le reflet authentique d'un travail d'enfants. Ne pas oublier que, pour intéresser le lecteur, le journal scolaire doit être varié, bien présenté, richement illustré.



La diffusion du journal scolaire

Si votre journal scolaire ne sort pas des murs de la classe, il reste un outil exclusivement pédagogique, dont vous gardez la totale maîtrise, et qui n'est donc soumis à aucune règle particulière. Par contre, à partir du moment où un journal scolaire est diffusé hors de l'école, il tombe sous le coup de la réglementation générale des périodiques. Si vous voulez rester dans le cadre d'une parfaite légalité, il vous faudra donc d'abord déclarer officiellement votre journal. Par la suite, si vous souhaitez que ce journal puisse circuler par la poste au tarif des périodiques, vous devrez :

- 1) demander un numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. (l'I.C.E.M. est habilité à faire pour vous cette démarche) ;
 - 2) déposer auprès des P.T.T. une demande de circulation en périodique.
- Avant d'entreprendre toutes ces démarches, demandez une fiche C à votre délégué départemental. Vous y trouverez :
- un modèle de déclaration officielle d'un journal ;
 - une demande d'inscription à la C.P.P.A.P. ;
 - un modèle de demande de circulation en périodique.



A qui envoyer son journal ?

Bien sûr, les correspondants sont les premiers destinataires, qu'il s'agisse des classes inscrites dans votre équipe d'échanges, ou tout simplement de celles avec lesquelles vous entretenez une correspondance régulière. Dans tous les cas, votre journal sera le bienvenu, surtout s'il est propre, agréable, bien lisible et richement illustré. (Notons à ce sujet que le « Fichier de techniques d'illustration du journal scolaire », édité par la C.E.L., peut être d'un grand secours).

Quand vous recevez un journal scolaire, n'hésitez pas à en faire faire une analyse critique. Cette analyse, que nous souhaitons essentiellement positive (j'ai bien aimé, j'ai remarqué, je voudrais savoir...), constituera un élément supplémentaire de valorisation lorsqu'elle sera reçue par les correspondants qui ont imprimé le journal.

En plus de l'envoi aux correspondants, n'oubliez pas d'envoyer régulièrement votre journal à la mairie (dépôt légal), à l'I.C.E.M. - Journaux scolaires, B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex, à votre I.D.E.N., au délégué départemental I.C.E.M. de votre département et au responsable des échanges de journaux si vous faites partie d'une équipe.

La déclaration officielle du journal scolaire

En France, aucun imprimé ne peut être diffusé sans autorisation spéciale. Il est donc obligatoire de déclarer officiellement votre journal scolaire. Il suffit, pour cela, de faire au Procureur de la République de votre arrondissement la demande prescrite par l'article 7 de la Loi :

« Avant la publication de tout écrit période, il sera fait, au Parquet du Procureur de la République, une déclaration concernant :

1. le titre du journal et son mode de parution (mensuel, bi-mensuel, etc.) ;
2. les nom, prénom, date, lieu de naissance, demeure du gérant (qui doit être majeur) ;
3. l'imprimerie où il doit être imprimé (pour notre cas, indiquer : « Imprimerie spéciale de l'école » à...).

Toute mutation dans les conditions ci-dessus sera signalée dans les jours qui suivront. Les déclarations seront faites par écrit et signées du gérant. »

Le gérant doit joindre à sa demande un extrait de casier judiciaire.

Le Parquet délivrera un récépissé de dépôt.

La loi exige le dépôt en quatre exemplaires, à la mairie ou au Parquet du Procureur de la République, de chaque numéro du journal. En général, et par dérogation à la Loi, peu d'écoles font ce dépôt légal. Il suffit de faire le service à l'Inspection départementale, chargée de la surveillance, et dire au besoin à la police qu'on a fait le dépôt chez l'I.D.E.N.



L'inscription à la C.P.P.A.P.

La déclaration du journal au Procureur de la République n'est qu'une formalité légale, obligatoire pour la surveillance de la publication. Elle ne donne aucun droit pour la circulation en périodique. Pour avoir cette autorisation, il faut faire une demande qui est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commission paritaire des publications et agences de presse (C.P.P.A.P.).

A la suite des démarches qui ont été menées nationalement par notre mouvement, une loi spéciale a été votée, autorisant les journaux scolaires, imprimés selon la technique Freinet, à circuler en périodiques (loi n° 50-60 du 3 février 1953, article 4, J.O. du 4 février 1953, pages 1 061 et 1 062). C'est l'I.C.E.M. qui a la charge de regrouper les demandes et qui fait attribuer un numéro d'inscription à la C.P.P.A.P.

Si vous désirez obtenir le droit pour votre journal de circuler en périodique, retournez d'abord à l'I.C.E.M. (journaux scolaires), B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex le questionnaire C dûment rempli, avec une enveloppe timbrée à votre adresse personnelle et 4 timbres au tarif « rapide » en vigueur. Vous recevrez alors un numéro que vous devrez mentionner sur la couverture du journal (N° ... P.Sc.). Si vous êtes membre du groupe départemental de l'I.C.E.M., vous pourrez faire précéder ce numéro de la mention « Pédagogie Freinet ». En attendant de recevoir ce numéro, votre journal ne peut circuler que comme pli non urgent.



La circulation en périodique

Pour bénéficier du tarif « périodiques », dès que vous aurez le numéro d'inscription, vous adressez une demande à votre direction départementale des P.T.T. (par l'intermédiaire du receveur de votre localité) et vous pourrez faire vos envois au tarif « périodique » dès réception de l'autorisation des P.T.T. Votre demande devra préciser le titre de la publication, la périodicité, le bureau de dépôt, le mode d'affranchissement, le nombre moyen d'exemplaires par expédition, la date du premier dépôt, le numéro et la date de délivrance du certificat d'inscription à la C.P.P.A.P.

Il faudra joindre à votre demande 2 exemplaires de votre dernier journal et 1 photocopie du certificat d'inscription à la C.P.P.A.P.

Attention ! Il est interdit de fixer la bande adresse au journal : elle doit coulisser librement pour permettre le contrôle. Si vous préférez expédier votre journal sous enveloppe (ce qui est préférable compte tenu de la qualité de nos publications), les enveloppes devront être non closes et porter les mentions réglementaires : (dépôt à la poste accompagné d'un bordereau n° 1289 E). Si vous êtes muté(e), le journal peut changer de gérant. Si votre successeur en continue l'édition avec le même titre, il doit signaler le changement au Procureur et aux P.T.T. en gardant le numéro de P.Sc.

Mentions obligatoires à porter sur les journaux à expédier : Sur la couverture, en première page : le titre, la périodicité, le numéro, la date de parution, l'adresse de l'école (ajouter le niveau de la classe), le numéro P.Sc., le prix de vente au numéro, le nom du gérant et les nom et domicile de l'imprimeur (pour nous : « Imprimerie spéciale de l'école à... »).

**Demande d'inscription à la Commission Paritaire
des Publications et Agences de Presse
pour la circulation en périodiques des journaux scolaires
publiés selon les techniques Freinet**

1. Partie à remplir par le demandeur :

Titre du journal _____

Nom et adresse de l'école : _____

Nom et adresse de l'instituteur (trice) responsable : _____

Périodicité du journal (rayer les mentions inutiles) : bi-mensuel, mensuel, bi-trimestriel, trimestriel.

Joindre à la présente demande :

- une enveloppe timbrée à votre adresse,
- 4 timbres au tarif « lettres » en vigueur.

Adresser le tout à :

I.C.E.M. journaux scolaires
B.P. 109
06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

A _____ le _____
Signature + cachet de l'école :

2. Partie qui sera retournée au demandeur :

Récépissé d'inscription d'un journal scolaire à la C.P.P.A.P.

Titre du journal : _____

Nom et adresse de l'école : _____

Numéro d'inscription officiel sur la liste « Techniques Freinet » à la Commission Paritaire :

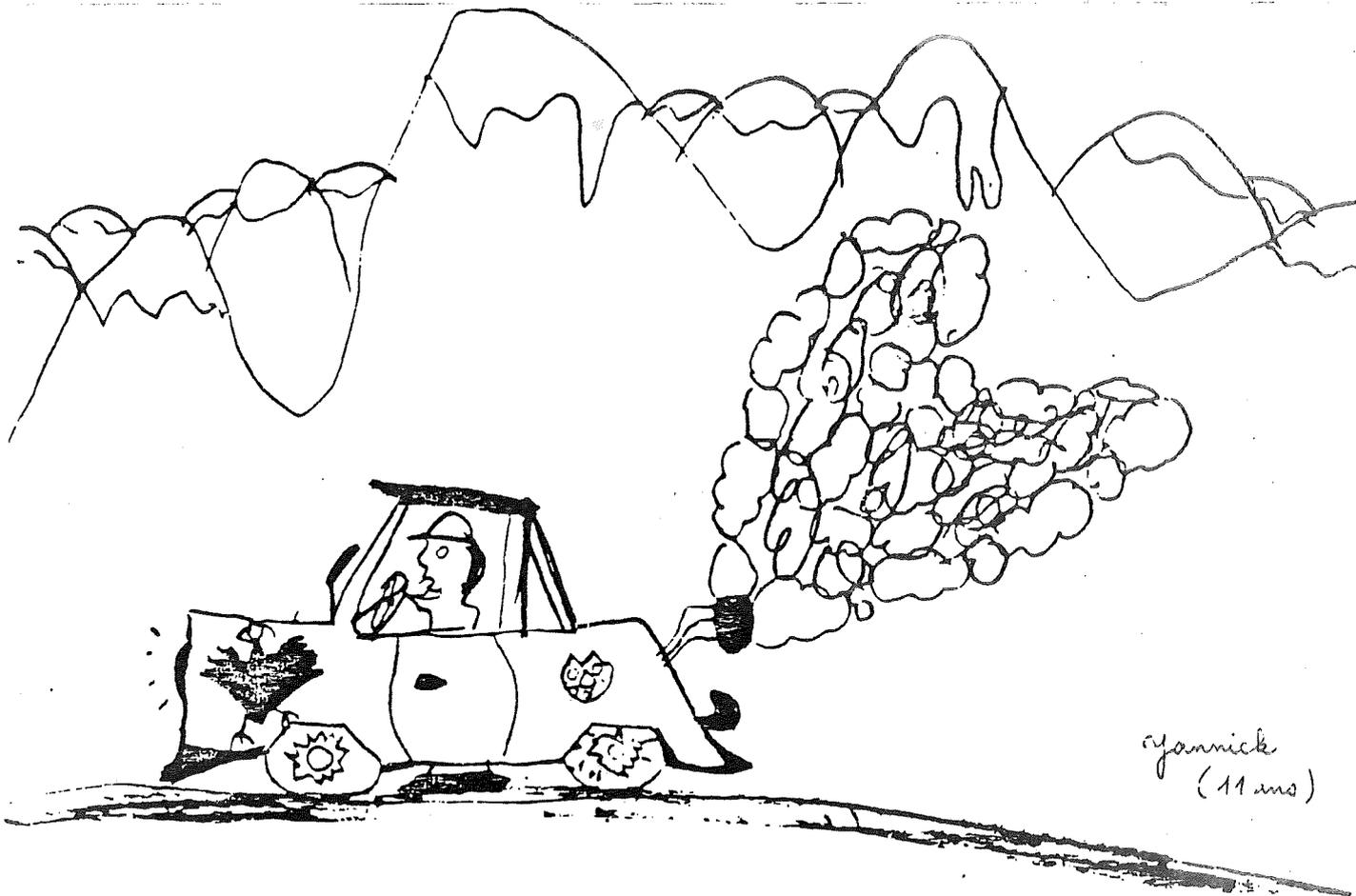
(Ce n° devra obligatoirement figurer sur la couverture de votre journal et sur la bande ou l'enveloppe d'expédition.)

_____ P.Sc.

Pour information :

L'adresse de la délégation I.C.E.M. - pédagogie Freinet de votre département :

M. _____



*Yannick
(11 ans)*

**MODÈLE DE DÉCLARATION OFFICIELLE
D'UN JOURNAL SCOLAIRE**

Nom de l'élève _____

Adresse _____

M. _____

instituteur (trice) à _____

à Monsieur le Procureur de la République de (votre chef-lieu d'arrondissement) : _____

Monsieur le Procureur de la République,

J'ai l'honneur de vous informer que ma classe - mon école se propose de publier, à compter du _____ un journal scolaire répondant aux conditions suivantes :

un journal scolaire répondant aux conditions suivantes :

Titre du journal : _____
Périodicité : _____
Responsable de la publication :
• NOM, prénom : _____
• Date et lieu de naissance : _____
• Domicile : _____
Conditions d'impression : imprimerie spéciale à l'école de :

Le dépôt légal de notre journal se fera auprès de l'Inspecteur(trice) départemental de l'Education nationale de la circonscription de _____

dont dépend notre école.

Je vous saurais gré de bien vouloir enregistrer la présente déclaration et m'en donner récépissé, conformément à la loi.

Veuillez agréer...

A _____ le _____

Signature - cachet de l'école :

Pièce jointe : Extrait de casier judiciaire.

**MODÈLE DE DEMANDE DE CIRCULATION
EN PÉRIODIQUE**

Nom de l'école _____

Adresse _____

M. _____

instituteur (trice) à _____

à Monsieur le Directeur départemental des P.T.T. à (votre chef-lieu de département) : _____

Monsieur le Directeur départemental,

J'ai l'honneur de solliciter, pour notre journal scolaire (titre) :

déclaré à Monsieur le Procureur de la République de _____

le _____ et inscrit à la Commission paritaire des publications et agences de presse sous le numéro : _____ P.S.C, l'autorisation de circuler en périodique.

Je vous transmets à cet effet l'imprimé n° 406 et la formule complémentaire (*) dûment remplis et signés.

Veuillez agréer...

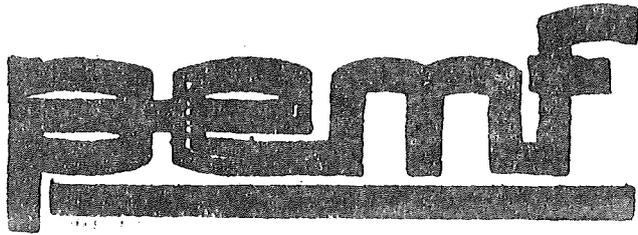
A _____ le _____

Signature - cachet de l'école :

Pièces jointes :

- copie du récépissé de déclaration à Monsieur le Procureur de la République ;
- copie du récépissé d'inscription à la C.P.A.P. ;
- deux exemplaires du dernier numéro de notre journal.

(*) Ces deux imprimés sont à demander au préalable à votre receveur des P.T.T.



**PUBLICATIONS
DE L'ÉCOLE MODERNE
FRANÇAISE**

P.E.M.F. - B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX - Tél. : 93.47.96.11

Qu'est-ce que les P.E.M.F. ?

- **une maison d'édition** qui, en août 1986, a pris dans des circonstances difficiles, le relais de la C.E.L. créée par C. Freinet en 1927, avec pour objectif de poursuivre son activité éditoriale dans le domaine des revues documentaires et des éditions pédagogiques :

- abonnements et souscriptions : J. Magazine, B.T., S.B.T., B.T.2, B.T.Son, Périscope, Dits et Vécus populaires, Créations, L'Éducateur ;
- collections documentaires au numéro ou en coffrets ;
- éditions non périodiques : ouvrages pédagogiques, fichiers, cahiers autocorrectifs, livrets programmés, répertoires orthographiques.

- **des chantiers coopératifs** animés par des militants de l'I.C.E.M.-pédagogie Freinet, grâce auxquels naissent, se développent, sont affinés les projets qui aboutissent aux revues et outils pédagogiques édités.
- **une entreprise** qui met au point, compose, imprime ses éditions.
- **une maison de vente par correspondance** qui, par abonnement et sur catalogue, diffuse et distribue ses publications.

Comment participer à l'œuvre commune et soutenir P.E.M.F. ?

• P.E.M.F. est une société anonyme classique dirigée par un Conseil d'administration composé de quatre membres, tous anciens enseignants (la loi interdit à tout fonctionnaire en exercice d'être membre d'un Conseil d'administration de S.A.). Ce C.A. restreint est secondé par un conseiller en gestion et définit la politique d'édition de P.E.M.F. à partir des travaux d'un Conseil élargi regroupant les différents responsables de collections.

• La qualité des éditions est garantie par le mode d'élaboration coopératif au sein des chantiers pédagogiques de l'Institut coopératif de l'École moderne (I.C.E.M. - pédagogie Freinet).

Chaque publication a son chantier, qu'il s'agisse des collections documentaires de la Bibliothèque de travail ou des outils pédagogiques nécessaires à la mise en pratique de la pédagogie Freinet dans les diverses disciplines, notamment la lecture, le français et les mathématiques.

Si vous désirez participer à un chantier de travail de l'I.C.E.M., il vous suffit d'entrer en contact direct avec le responsable, en lui précisant ce que vous souhaitez faire. Vous pouvez, en effet, apporter votre contribution aux niveaux les plus divers : **en tant qu'auteur (ou coauteur), lecteur critique (avec ou sans votre classe si vous enseignez), fournisseur de documents écrits ou iconographiques, antenne locale...** Vous serez tenu au courant des activités du secteur par son bulletin ou par les lettres circulaires internes. Si vous préférez être informé de la vie de l'I.C.E.M. et de ses recherches théoriques et pratiques dans le domaine pédagogique, vous pouvez souscrire un abonnement au bulletin de travail *Coopération pédagogique* ou à la revue *L'Éducateur**.

* *Coopération pédagogique* - mensuel **100F** par an à l'ordre de I.C.E.M. à adresser à Éric DEBARBIEUX, Labry - 26160 Le Poët-Laval.

L'Éducateur - **13** numéros par an **181F** à l'ordre de P.E.M.F., à adresser à P.E.M.F., B.P. 109 - 06322 Cannes La Bocca Cedex.

Adresses des responsables de chantiers

- **J Magazine** Nadette LAGOFUN, École publique - Onesse-Laharie - 40570 Morcenx.
- **B.T.J.** Jean VILLEROT, 29 rue Michelet - 01100 Oyonnax.
- **B.T.** Marie-France PUTHOD, 30 rue Ampère - 69270 Fontaine-sur-Saône.
- **B.T.2** Paul BADIN, Quai du port Boulet - La pointe Bouchemaine - 49000 Angers.
- **B.T.Son** Pierre GUÉRIN, B.P. 14 - 10300 Sainte-Savine.
- **Périscope** Pierre BARBE, Rimons - 33500 Monségur.
- **D.V.P.** Patrick HÉTIER, École La Pérussaie, 15 rue Haut-Chêne - 49000 Angers.
- **Créations** P.E.M.F. B.P. 109 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX.
- **L'Éducateur** Jacques QUERRY, 10 rue de la Combe - Faverois - 90100 Delle.
- **Outils pédagogiques** Anne-Marie MAUBERT, Chemin de la Roussille - 63910 Vertaizon.

En plus d'une
bonne affaire

participez au règlement
d'un problème épineux

COOPERATIF

le stock risque d'être
perdu!

 BURLESA

30, RUE PASTEUR - 05000 - GAP

Tel : 92 52 30 14

BULLETIN DE COMMANDE

ADRESSE DE LIVRAISON	
NOM	_____
Adresse	_____
Ville	_____

ADRESSE DE FACTURATION	
Nom	_____
Adresse	_____
Ville	_____

Quantité	Désignation	Prix unit.	Montant

Expédition franco pour une commande supérieure à 500 F.

Pour les commandes inférieures à 500F, le total à payer est majoré d'un forfait de traitement de 35,00F.

JOIGNEZ LE REGLEMENT A LA COMMANDE, Merci.

NE PAS FAITES VISER PAR L'ORGANISME PAYEUR -43-

Total	_____
Forfait traitement	_____
MONTANT A REGLER	_____

NE PAS FAITES VISER PAR L'ORGANISME PAYEUR

COMMANDE DE MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

I.D.E.M. 27 grande rue CHAMPLAY 89300 JOIGNY

ADRESSE DE LIVRAISON N° de tél :	ADRESSE DE FACTURATION N° de tél :
---	---

quantités						
	36	24	18	12	10	
						1kg - 107 F
						1hg - 12 F
						1hg - 14 F
						8cm - 16 F
						10cm - 17 F
						13cm - 19 F
						18cm - 22 F
						encres
						imprim - 19 F
						limograp - 53 F
						encres imprimerie noire - 42 F
						encres limographe noire - 33 F
						Presse à volet - 1050 F
						caoutchouc pour volet - 30 F
						Presse à rouleau - 4220 F
						Casse avec alphabet - 170 F
						alphabet pour casse - 20 F

quantités	
plaque à encre 12cm	15 F
porte composteurs 10cm	9 F
interlignes plastiq. 18cm	17 F
plaque lino	15 F
5 manches porte gouge	30 F
5 gouges assorties	15 F
filets (impression de l'unité) l'hecto	14 F
limographe	255 F
cellulime	30 F
stencils par 100	250 F
limographe	204 F
cellulime	15 F
stencils par 100	132 F
sten avec carbone par 24	65 F
gaze 30cm x 102cm	70
nu 12cm	40 F
nu 20cm	47 F
monté 12cm	60 F
monté 20cm	67 F
nu 12cm	69 F
nu 20cm	78 F
monté 12cm	97 F
monté 20cm	107 F
papier limog 80g couleurs 15x21	les 10 ramettes → 160 F
papier impri 60g couleurs 15x21	les 10 ramettes → 80 F
pop coulé 90g blanc 21x29,7	les ramettes → 30 F
carton 100g gris	21x29,7 30 F
coffret stabipotones	
12 crayons gras diluables à l'eau réunissant les propriétés de la craie et de l'aquarelle.	→ 128 F

police de lettres maj. et minus. sans blancs

compositeur

caoutchouc mousse (imprimerie) (limographe)

Rouleurs

* Grouper les commandes
 * Éviter les appels téléphoniques. Envoyer enveloppe timbrée à votre adresse, réponse par retour si besoin de renseignements complémentaires.
 * Diffuser très vite le présent bulletin autour de vous.
 Plus de possibilités pour 1988...
 MERCI DE

Conditions: Les prix ci-dessus sont encore ceux de 86, jusqu'à fin 88.
 20 % de remise si on vous expédie le matériel
 40 % si vous venez le chercher à Champlay (sauf sur presse à rouleau et polices 24 & 36, on n'est qu'intermédiaires, 10 % seulement)
 Pas de facturation possible " administrative " (mairies...)

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE

N° adresse de facturation

Tarif

Inter

C.M.

N° adresse livraison

Détaxe

LIVRAISON

En capitales - Une seule lettre par case - Laisser une case entre deux mots

Nom _____

Adresse _____

Commune _____

Code postal _____ Centre distributeur _____

Pays _____

FACTURAT.

Seulement si elle est différente de l'adresse de livraison

Nom _____

Adresse _____

Commune _____

Code postal _____ Centre distributeur _____

Pays _____

Indiquez les références que vous désirez voir figurer sur la facture

ABONNEMENTS 1987-1988 : Pour information, consulter les pages 2 et 3 de couverture

TITRES DES PUBLICATIONS (1)	Tarif FRANCE T.T.C.				Tarif ETRANGER H.T.			
	Qté	Code	Prix	Montant	Qté	Code	Prix	Montant
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL seule B.T. (1)		0171	198 F			0171	241 FF	
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL avec SUPPLÉMENT B.T. + S.B.T. (1)		0271	287 F			0271	360 FF	
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL JUNIOR B.T.J. (1)		0471	164 F			0471	207 FF	
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL 2 ^d DEGRÉ B.T.2 (1)		0571	145 F			0571	166 FF	
B.T. SON + SUPPLÉMENT D.S.B.T. (1)		0671	252 F			0671	206 FF	
ALBUMS "PÉRISCOPE" (1)		0771	182 F			0771	168 FF	
L'ÉDUCATEUR avec suppléments dossiers (1)		0971	181 F			0971	240 FF	
CRÉATIONS (1)		1171	168 F			1171	181 FF	
J MAGAZINE (1)		1471	146 F			1471	189 FF	
(1) Abonnements partant du premier numéro de l'année scolaire quelle que soit la date de souscription								
EXCEPTION POSSIBLE pour B.T.J. et J MAGAZINE (2)								
BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL JUNIOR B.T.J. (2)		0401	164 F			0401	207 FF	
J MAGAZINE (2)		1401	146 F			1401	189 FF	
(2) Abonnements partant du dernier numéro paru à la date de la souscription. Ils font l'objet d'un bulletin de réabonnement spécial.								
				TOTAL		TOTAL		

Date : _____

Cachet de l'établissement :

RÈGLEMENT : doit être joint, excepté dans le cas de facturation à un libraire, un établissement, une mairie ou un organisme public.

Signature :

MONTANT

par chèque bancaire libellé à P.E.M.F.

par C.C.P. sans indication de numéro de compte

Si vous étiez abonné en 1986-87 à l'une quelconque des revues P.E.M.F., n'utilisez pas ce bulletin pour vous réabonner. Attendez de recevoir le bulletin spécial réabonnement.

Pour tout changement d'adresse ou réclamation il est indispensable de préciser le numéro d'abonné qui figure sur les étiquettes d'expédition.

A RETOURNER A P.E.M.F. - B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

enquête questionnaire sur les

date limite des réponses: 25/10
1987

BT

(questionnaire sur les B.T. au sens stricte
donc à l'exclusion des BTJ ou BT2)

La B.T. -qui peut être un simple livre de lecture- est un outil documentaire: un outil de travail. Elle cherche à répondre à des questions et aussi à en faire naître.

1. si nous considérons que la B.T. s'adresse aux élèves du CM2 et à ceux de premier cycle des collèges

- avez-vous remarqué que nous y avons introduit
deux niveaux de lecture oui non
. cela apparaît clairement oui non
. cela pourrait être mieux matérialisé oui non

remarque éventuelle:
.....
.....

2. utilisez-vous la B.T. ? oui non

- si oui, dans quelles quelles conditions ?
.....
.....
.....

- si non

- . parce qu'elle est trop difficile ? oui non
. parce que les thèmes ne conviennent pas ? oui non

remarque éventuelle:
.....
.....

3. l'iconographie

- considérez-vous l'iconographie comme satisfaisante ? ... oui non
. elle illustre bien le texte oui non
. elle est un document à elle seule oui non

remarque éventuelle:
.....
.....

voir page suivante →

merci de votre collaboration

4. avez-vous distingué
- | | | |
|--|-----|-----|
| la démarche pédagogique adoptée | oui | non |
| le fil directeur du sujet traité | oui | non |
| - les avez-vous cherchés | oui | non |
| - ou estimez-vous que c'est sans intérêt | oui | non |

remarque éventuelle:

.....
.....

5. la lecture d'une B.T. vous a-t-elle personnellement aidé

- | | | |
|--|-----|-----|
| - à préciser une démarche scientifique | oui | non |
| - sur votre pratique pédagogique | oui | non |
| - pour la compréhension du thème | oui | non |
| (ouverture, réflexion) | | |

remarque éventuelle:

.....
.....

6. vous avez lu la B.T. n°985 "Wassoul, village du Sénégal" et les B.T. suivantes; la page 3 de couverture comporte une innovation:

une présentation du contenu et des démarches des reportages

à votre avis

- | | | |
|--|-----|-----|
| - cette présentation vous paraît-elle utile ? | oui | non |
| - convient-il de détailler davantage la démarche? .. | oui | non |

remarque éventuelle:

.....
.....

7. qu'aimeriez-vous trouver dans une B.T. ?

- | | | |
|--|-----|-----|
| -doit-elle être une source de documents pour les enfants, documents difficiles à trouver ailleurs ? | oui | non |
| -doit-elle offrir des pistes de recherches ? | oui | non |
| -doit-elle être porteuse d'une méthode ? (démarche scientifique, historique,....) | oui | non |
| -si oui souhaitez-vous que cette démarche soit explicitement indiquée (par des encarts, des notations marginales ou tout autre artifice de mise en page) ? | oui | non |

Une synthèse du dépouillement sera publiée dans le bulletin "B.T.-DOC." mais si vous souhaitez une réponse personnelle à vos observations, indiquez votre adresse:

.....

Des enfants en recherche libre et l'ordinateur

Une présentation de travaux réalisés dans une classe
avec des élèves du primaire.

par

Jean-Claude Pomès
Formateur en informatique dans les Hautes Pyrénées.

Une façon originale et efficace d'introduire l'outil
informatique dans les recherches d'enfants.

L'ORDINATEUR AU SERVICE DES ENFANTS
ET NON LES ENFANTS AU SERVICE DE L'ORDINATEUR

A LA ROCHE SUR YON ... Le Mardi 20 Octobre à 20h 30
Salle du C.D.D.P. 18 rue Luneau

A NANTES Le Mercredi 21 Octobre à 14 heures
au C.R.D.P Chemin de l'hébergement
à Nantes

Une programmation de l'O.C.C.E de Vendée
et de L'I.C.E.M (Pédagogie Freinet) de Loire Atlantique
et de Vendée.

CHANTIERS 44
I.D.E.M. 44 - Pédagogie FREINET
- SIE L'AMINE DE LISSON

ABONNEMENTS: Anne-Marie QUIMERC'H
13 rue de Bretagne
44 115 BASSE GOULAIN

REDACTION: Jean-Paul BOYER
"La rousselière"
3 allée de la planche
44 120 VERTOU

Imprimerie spéciale de l'IDEM 44... C.P.P.A.P. 56 211